

TRANSFERTS SOCIAUX ET SUBVENTIONS

LE GOUVERNEMENT SOLLICITE LA BANQUE MONDIALE

Page 5

MONTAGE DE TÉLÉPHONIE
MOBILE

LE MINISTÈRE
SERRE
LA VIS

Page 6

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3839 | Dimanche 10 novembre 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

DÉFICIT DE LA CNR

LE GRAND
CASSE-
TÊTE !

Page 5

LA LISTE DES CINQ CANDIDATS VALIDÉE PAR L'ANIE

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL CONFIRME

Page 3



ABDERAZAK MAKRI, PRÉSIDENT DU MSP :

"OUI, NOUS
VOULONS
UN ETAT CIVIL"

Page 3



BANQUES PUBLIQUES

L'AUGMENTATION
DES SALAIRES
ACQUISE

Page 3



120
mille qx
d'arachides
produits cette
saison
à El-Oued.

222
cas de
rétinoblastome
enregistrés
chaque année
en Algérie.

230
personnes arrêtées
au cours du mois
d'octobre
dernier
à Alger.

Oran accueillera le 9^e Congrès international de pneumologie

Près de 400 participants ont pris part au 9^e Congrès international de pneumologie, qui s'est tenu les 6 et 7 novembre à Oran. Cette manifestation scientifique, organisée par le service de pneumologie de l'Etablissement hospitalo-universitaire d'Oran en partenariat avec l'Association oranaise de santé respiratoire récemment créée, a pour thème "Les urgences en pneumologie" qu'aborderont des spécialistes d'Algérie, de France et de Tunisie. Ce congrès s'inscrit dans le cadre de la formation continue des médecins généralistes et résidents, en vue de leur permettre d'acquérir des nouvelles techniques et de mettre à jour leurs connaissances. A ce titre des ateliers de formation sont au programme portant sur "La ventilation non invasive", "Les pneumopathies interstitielles : apport du scanner thoracique", "l'exploration radiologique du médiastin" et "les dispositifs inhalatoires en plus de 40 communications qui seront animées dont 10 par des experts étrangers. Le programme comporte également des conférences sur la pneumo-



logie, l'allergologie et la radiologie entre autres, il sera question d'aborder "les Urgences dans un hôpital de jour en allergologie", "Les embolies pulmonaires vues aux urgences de pneumologie: diagnostic et prise en charge" et "l'Intérêt du diagnostic précoce de la BPCO : situation actuelle des malades méconnus".

65 % de taux d'éradication des chalets à Boumerdès



Le taux d'éradication des chalets installés, à travers la wilaya de Boumerdès, au lendemain du séisme du 21 mai 2003, est actuellement estimé à 65 %. "Ce taux d'éradication représente 9.690 chalets sur un total de 14.917 unités installées au

niveau de 94 sites, à travers 28 communes de la wilaya au lendemain du séisme", a indiqué Yahia Yahiatene dans une déclaration, à l'APS, en marge de la poursuite de festivités de célébration du 65^e anniversaire du 1^{er} Novembre 1954. Les chalets restants, au nombre de 5.227, "seront démolis progressivement selon un calendrier qui sera dicté par l'état d'avancement des travaux de réalisation des projets de logements dans la wilaya", a-t-il ajouté, assurant que le "délai fixé pour leur éradication ne saurait dépasser la fin 2020". Depuis l'entame de ce programme d'éradication des chalets à la fin 2016, la wilaya a enregistré le relogement d'une population globale de près de 40.000 âmes à travers 20 communes de la wilaya, avec la récupération d'un foncier global de plus de 800 ha, destiné à l'implantation de nombreux programmes de logements et d'équipements publics. Au moins 4.000 logements, en cours de réalisation à Boumerdès et dont la réception est prévue avant fin 2019, ont été destinés au parachèvement du programme d'éradication des chalets.

Tenue du 2^e Salon algérien des langues et des séjours linguistiques

Plus de 35 écoles de langues dont 15 étrangères prennent part au 2^e Salon algérien des langues et des séjours linguistiques, ouvert samedi à Alger.

Le salon s'adresse à toute personne "désirant perfectionner, apprendre et découvrir les langues étrangères ainsi que de nouvelles cultures", expliquent les organisateurs. Les écoles participant à cet événement, qui se tient deux jours durant au palais de la culture Moufdi-Zakaria d'Alger, proposeront aux visiteurs leurs programmes et offres. Outre les stands d'exposition, le programme du salon organisé par l'agence d'événementiel et de promotion culturelle "Phoenix Agency", comporte "des tests de niveau et une vingtaine de conférences et ateliers thématiques sur, entre autres, la langue ukrainienne, le ton et la prononciation des lettres chinoises, les destinations dans le monde des séjours linguistiques et l'apprentissage des langues à l'ère du numérique", selon les explications de Fares Temmache, co-fondateur du salon. "L'idée de créer un salon algérien des langues est venue à partir du constat de l'existence de plus de 350 écoles de langues à Alger seulement.



Donc nous avons pensé à regrouper dans un même espace un maximum d'établissements d'apprentissage de langues pour orienter les personnes désirant apprendre une langue et donner l'occasion aussi aux écoles nouvellement créées de présenter leurs offres et programmes", a indiqué M. Temmache.

BOUZID LAZHARI, Pdt DU CNDH

"Le citoyen algérien s'exprime sur les problèmes à travers les marches populaires pacifiques et c'est son droit. Cet élan populaire est venu consacrer les droits de l'homme et c'est l'expression-même de la démocratie."



D
I
X
I
T

Elle voulait passer en Chine avec 2 kg d'or cachés dans ses chaussures

Une femme a été arrêtée par des douaniers à un point de contrôle routier à la frontière russo-chinoise, dans la ville de Zabaïkalsk, avec environ 2 kg d'or. Le précieux métal était dissimulé dans ses chaussures. "La jeune femme marchait d'une manière peu naturelle (...) et était nerveuse avant de passer la douane", a indiqué ce mardi le Service des douanes régional dans un communiqué.

Après une fouille au détecteur de métal, elle "a remis volontairement 8 lingots d'or, d'un poids total de 1.863 grammes, qui étaient accrochés à ses semelles avec du ruban adhésif", a ajouté la même source.

Une appli surveille les déplacements des lycéens pendant leur... pause pipi

Un adolescent originaire de Virginie (États-Unis) a lancé une pétition en ligne pour dénoncer l'appli e-Hallpass, utilisée par son lycée depuis septembre. Le jeune âgé de 17 ans estime que le programme de surveillances des allées et venues des étudiants ne respecte pas leur vie privée. Le logiciel piste notamment les lycéens lorsqu'ils vont aux toilettes, à l'infirmerie ou chez le proviseur. Le jeune Américain demande l'arrêt du dispositif, qui est présent dans les ordinateurs que le lycée fournit à chaque étudiant, rapporte The Washington Post..

LA LISTE DES CINQ CANDIDATS VALIDÉE PAR L'ANIE

Le Conseil constitutionnel confirme

Le Conseil constitutionnel a confirmé samedi, la liste des cinq candidats retenus pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, validée la semaine dernière par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), et rejetée les recours introduits par neuf postulants à la candidature.

PAR ROSA CHAOUÏ

Ainsi, les candidats retenus sont le président du Front Al-Moustakbel, Abdelaziz Belaid, le président de Talaie El Houriyet, Ali Benflis, le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique, Azzedine Mihoubi. Ces cinq candidatures à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain ont été validés, pour rappel, par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), il y a une huit jours. Ces postulants, selon ce qu'a déclaré le président de l'ANIE, Mohamed Chorfi, remplissent toutes les conditions requises pour la candidature à la présidence de la République, au terme de l'opération



d'étude et de vérification des 23 dossiers de postulants, déposés auprès de l'Instance électorale. 143 postulants avaient procédé au retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles. L'article 141 de la loi organique, relative au régime électoral, stipule que l'ANIE est appelée à "statuer sur la validité des candidatures à la présidence de la République par décision dûment motivée dans un délai de sept (7) jours, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature. La décision de l'ANIE est immédiatement notifiée à l'intéressé". En cas de rejet, le concerné peut éventuellement introduire un recours auprès du Conseil constitutionnel, et ce dans les 48 heures qui suivent l'heure de la notification.

L'ANIE transmet, également, au Conseil constitutionnel ses décisions relatives aux candidatures accompagnées des dossiers des candidats, dans un délai n'excédant pas 24 heures, à compter de la date de l'annonce de ses décisions. Le Conseil constitutionnel devra valider, par décision, la liste définitive des candidats à l'élection du président de la République, y compris les recours, dans un délai de 7 jours à partir de la date de transmission de la dernière décision de l'ANIE. Il publiera également cette liste au Journal officiel. Et c'est ce qui a été fait hier. Désormais, ces cinq candidats vont s'atteler, dès dimanche prochain lorsque débuttera la campagne électorale, à séduire les électeurs Algériens

R.C.

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Les 54 engagements de Tebboune

PAR RACIM NIDAL

Dans une conférence de presse organisée hier à l'hôtel El Djazair, l'ancien Premier ministre et candidat indépendant à l'élection présidentielle, Abdelmadjid Tebboune, a dévoilé son programme et son slogan de campagne. Abdelmadjid Tebboune a remis à la presse un résumé de son programme électoral. Une synthèse de 54 promesses, en hommage au 1er Novembre 1954 selon le candidat indépendant. "Engagés pour le changement, capables de le

réaliser", c'est le slogan qu'a choisi l'équipe de campagne du candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune. Ce dernier a révélé que son programme contient des réformes pour des catégories précises de la société, à l'image des pêcheurs. "Nous sommes les enfants d'aujourd'hui et de demain" a, ainsi, martelé l'ancien Premier ministre devant les journalistes venus en nombre pour couvrir l'événement. Il a affirmé que son programme est apte à être appliqué à la lettre. "Si le peuple me choisit,

vous aurez le droit de me juger sur mon programme dans le futur" a, déclaré l'ancien ministre de l'Habitat. S'agissant du probable soutien du FLN, il a indiqué qu'il s'agit d'une "tempête dans un verre d'eau" et que "tous les soutiens sont les bienvenus, sauf des partis qui défendent des intérêts étrangers et qui ne respectent pas les constantes de la Nation algérienne". Sur le plan économique, il fait un constat dramatique, en pointant nombre de "dysfonctionnements", mais dans le

même temps, il estime que les potentialités du pays "sont énormes pour trouver des solutions à cette crise". "Il y a de l'argent, je sais où le trouver et où l'investir", a-t-il indiqué, en assurant que l'opération de lutte contre la corruption engagée par le ministre de la Justice se poursuivra, s'il est élu président de la République. Et que "l'argent volé sera bien rapatrié". Tebboune a promis d'exonérer de tous impôts les salaires inférieurs à 30.000 DA.

R.N.

GRÈVE DES MAGISTRATS

Les précisions du président du Syndicat

Mabrouk Yessad, président du Syndicat des magistrats, est revenu vendredi soir, sur les circonstances qui ont abouti, in fine, à l'accord avec le ministre de la Justice, expliquant au passage "n'avoir jamais subi de pression, ni fait l'objet de quelque chantage, de quelque partie que ce soit". S'exprimant sur sa page Facebook, il indique qu' "il n'était pas possible d'avoir un seuil plus haut de résultats, au regard des circonstances et du climat général qui ont entouré la grève, notamment certaines mentalités et les manœuvres du pouvoir exécutif et de ses bras". A en croire Mabrouk Yessad, l'accord avec le ministre de la Justice est

l'aboutissement de plusieurs rencontres qu'il a eues lui-même avec "des hauts responsables sécuritaires, les présidents de l'AP, du Conseil de la Nation, u Conseil national des droits de l'Homme et certains ministres". "J'ai transmis à tout le monde et en toute fidélité les revendications des magistrats, comme elles ont été exprimées lors de nos différents rassemblements syndicaux et nos différentes correspondances, précise le président du Syndicat, ajoutant que certains ont agréé et d'autres ont exprimé des regrets". Pour Yessad, le plus important, c'est l'accord qui a abouti en quelque sorte, à la

remise en cause du mouvement décidé par le ministres, dès lors que les victimes de ce changement ont la possibilité de voir leur situation changer, à la condition qu'elles justifient par des arguments objectifs, les motifs de leurs recours. Pour rappel, la grève des magistrats, une première en Algérie, a été suspendue mardi, après dix jours d'arrêt de travail, marqué par un bras de fer entre le SNM et le ministre de la Justice, Belkacem Zeghmati, qui ne voulait absolument pas faire marche arrière par rapport au mouvement des magistrats, touchant pas moins de 3.000 personnes.

R.N.

BANQUES PUBLIQUES

L'augmentation des salaires acquise

Les directions des banques publiques et leurs syndicats sont parvenus, jeudi soir, à un accord commun sur la prise en charge des doléances de ces derniers, notamment en ce qui concerne l'augmentation des salaires, a indiqué à l'APS le président de la Fédération nationale des travailleurs des banques et des assurances, Mohamed Zoubiri, en ajoutant que la journée de grève, annoncée pour dimanche, a été annulée.

"Après une réunion marathon de 11 heures de travail, nous sommes parvenus à un accord commun sur la concrétisation de la plateforme des revendications des travailleurs, adoptée le 12 juin dernier, notamment en ce qui concerne la réévaluation des salaires", a-t-il déclaré.

Une deuxième réunion doit être tenue en décembre prochain, entre la Fédération et l'Association des Banques et Etablissements financiers (ABEF), pour fixer les mécanismes de la mise en œuvre de cet accord, a-t-il ajouté.

"Cela prouve que nous (syndicats des travailleurs des banques publiques, Ndlr), n'avons aucune arrière pensée, nous voulions juste une prise en charge de nos revendications salariales légitimes. Du moment que nous sommes parvenus à un accord, la journée de grève et de protestation, n'a plus lieu d'être", a-t-il soutenu.

Les revendications principales des travailleurs des banques publiques portent sur "l'augmentation du point indiciaire dans la grille des salaires, du relèvement de la prime de transport et celle du panier, ainsi que la révision de la rémunération de l'ancienneté", selon lui.

ABDERAZAK MAKRI,
PRÉSIDENT DU MSP :

"Oui, nous voulons un Etat civil"

Le président du MSP, Abderrazak Makri, a clarifié sa position vis-à-vis de la nature de l'Etat algérien.

"D'après certains, nous devons cesser d'appeler à un "Etat civil" pour la simple raison qu'un courant différent le veut aussi", a écrit Makri samedi matin, sur son compte Twitter. Le chef du mouvement islamiste rappelle, que le document constitutif du MSP appelait déjà à "donner un caractère civil à l'action politique, et nous sommes restés sur cette voie à ce jour".

Et Makri d'ajouter : "oui, nous voulons un Etat civil et nous refusons un Etat militaire, ni directement ni indirectement ! ". Cette clarification intervient après les propos du chef d'état major de l'ANP, Ahmed Gaid Salah, qui a accusé la "bande", de brandir le slogan de "l'Etat civil et non militaire", pour nuire à la relation entre le peuple et l'Armée.

LUTTE ANTITERRORISTE

Découverte de quatre casemates

Quatre casemates pour terroristes ont été découvertes et détruites, jeudi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la région de Beni Foudhala à Batna/5e RM, indique vendredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de fouille et de recherche menée dans la région de Beni Foudhala à Batna/5e RM, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 07 novembre 2019, quatre (04) casemates pour terroristes", a précisé le MDN.

R.N.

ATTAQUE AU BURKINA FASO

L'Algérie condamne avec "force" un "lâche acte terroriste"

L'Algérie a condamné vendredi avec "force" l'attaque contre un convoi transportant des employés d'une Société minière canadienne dans l'est du Burkina Faso, faisant au moins 37 morts et 60 blessés, la qualifiant de "lâche acte terroriste". "Nous condamnons avec force l'attaque terroriste qui a ciblé, mercredi 06 novembre 2019, un convoi transportant des employés d'une compagnie minière, dans l'Est du Burkina Faso, faisant plusieurs morts et blessés", a déclaré à l'APS le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif. Exprimant la "solidarité" du Gouvernement algérien avec son homologue burkinabé, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères s'est incliné à la mémoire des victimes de ce "lâche acte terroriste", et présenté les condoléances aux familles des victimes. "Nous réitérons, face à cette nouvelle épreuve, notre soutien au Burkina-Faso et demeurons convaincus, que l'acharnement aveugle et haineux du terrorisme ne saura entamer la détermination de ce pays frère, à mettre en échec les plans funestes et destructeurs du terrorisme", a-t-il ajouté. L'attaque, menée dans la matinée de mercredi par "des individus armés non identifiés", a visé un convoi de cinq autobus transportant des travailleurs d'une mine d'or de la société canadienne Semafo, sur la route Ouragou-Boungou, dans la province de la Tapoa. Cet attaque, qui a fait 37 morts civils et 60 blessés, selon un bilan provisoire, est la plus meurtrière enregistrée au Burkina Faso depuis le début des violences terroristes, il y a près de cinq ans.

CONTRATS DE PRÉ-EMPLOI

Pour la régularisation de la situation des bénéficiaires

Une commission interministérielle chargée de la définition des modalités visant la régularisation définitive de la situation des bénéficiaires de contrats de pré-emploi, conformément à un plan d'action progressif, a été installée, jeudi au siège du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et ce dans le cadre de la mise en œuvre de la décision de la réunion du gouvernement, tenue hier mercredi. Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam, a présidé la cérémonie d'installation de cette commission composée de représentants de plusieurs secteurs ministériels concernés, chargés de la définition des modalités pratiques, à même de concrétiser cette régularisation. Intervenant à cette occasion, M. Tidjani Hassan Haddam a affirmé, que cette commission s'attèlera à "examiner les procédures, les moyens et les mécanismes, à même de prendre en charge l'avenir des jeunes bénéficiaires de contrats de pré-emploi". Pour rappel, le Premier ministre, Nouredine Bedoui, qui a présidé la réunion du gouvernement, avait décidé de la régularisation définitive de la situation des bénéficiaires de contrats de pré-emploi ayant une expérience professionnelle, et ce dans le cadre d'un plan d'action progressif. Les modalités de mise en œuvre seront prises en charge par une commission interministérielle présidée par le ministre du Travail, afin de définir les mesures pratiques et permettre à cette catégorie de bénéficier de tous ses droits, conformément à un plan d'action qui sera examiné et arrêté lors d'un Conseil interministériel. Il a fait savoir que le gouvernement était déterminé à prendre en charge la situation d'une importante catégorie de diplômés concernés par les contrats de pré-emploi, "ayant acquis une expérience professionnelle et des compétences avérées et ayant contribué à l'encadrement et la modernisation du service public, mais se trouvant dans des conditions professionnelles ne correspondant pas à leurs qualifications, et ce pour une durée de dix (10) ans pour certains, et de (15) ans, pour d'autres".

-R.N.

AHMED GAID SALAH :

“La bande essaye d'induire en erreur l'opinion publique”

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé, jeudi à Alger, que "la position constante de l'ANP durant cette période charnière émane de sa conviction immuable de la nécessité de sauvegarder la sécurité et la stabilité de l'Algérie, dans le cadre de la légalité constitutionnelle", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

PAR LAKHDARI BRAHIM

La position constante de l'ANP, durant cette période charnière de l'Histoire de notre pays, émane de sa conviction immuable de la nécessité de sauvegarder la sécurité et la stabilité de l'Algérie, peuple et terre, et de préserver sa souveraineté dans le cadre de la légalité constitutionnelle", a indiqué le général de corps d'Armée, Gaïd Salah dans son allocution d'ouverture d'un Colloque historique sur "le rôle et la place de l'Armée dans la société". Il a réitéré, dans ce sens, que "l'ANP a accompagné le peuple algérien dans ses aspirations pour la concrétisation de son choix de réaliser le projet national escompté, tel que voulu par les vaillants Chouhada, tout comme elle a préservé l'Etat et ses institutions, en soulignant encore une fois, qu'elle est de conviction nationaliste, que sa profondeur est populaire et que ses principes et valeurs sont novembristes". "C'est une position qui confirme que notre Armée est authentique, qu'elle est issue du peuple et qu'elle reflète véritablement le sens de sa dénomination d'Armée nationale populaire", a-t-il ajouté, affirmant que "la conscience du peuple algérien s'est ravivée, en ces circonstances précisément, trouvant en l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération nationale (ALN), et son Commandement nationaliste Novembriste, un soutien total et une réaction favorable à ses revendications", il a estimé que ceci "a eu pour effet la consolidation d'avantage de cette relation interactive, entre l'Armée et l'ensemble des composantes de la société algérienne". "Après le recouvrement de la souveraineté nationale, les ennemis d'hier et d'aujourd'hui, ont compris que l'ANP est le prolongement naturel de l'ALN qui a fait échouer leurs plans macabres, et qu'elle est le porteur des mêmes valeurs et principes et ne défend que l'intérêt



national", a-t-il soutenu. Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, a rappelé que "l'ANP a connu un important développement au niveau de l'organisation, de la formation et de l'armement, et fait preuve d'efficacité et d'efficience dans l'accomplissement de ses missions, dont la contribution à l'édification et la protection de l'économie nationale, ce qui fait d'elle l'objet de campagnes farouches, à travers des débats et des polémiques menés par des cercles suspects sur le rôle et la place de l'ANP dans la société, notamment après la poursuite de l'ANP de sa remarquable contribution dans l'édification de l'Etat et l'accompagnement de la volonté nationale, visant à restaurer la gloire de l'Algérie et à lui donner la place honorable qui lui sied parmi les nations". Dans ce cadre précisément, a-t-il dit, "il est clair que l'enjeu aujourd'hui, comme ce fut hier, est d'essayer de faire sortir l'Algérie de l'environnement naturel, qui a cerné son parcours de développement, avec tout ce qu'il porte comme valeurs

historiques, culturelles et religieuses, et de tenter de présenter des alternatives visant à détruire le lien de confiance solide, entre le peuple et son Armée. L'objectif est également de "semmer la discorde entre eux, afin de compromettre aisément l'avenir de l'Algérie et de ses constantes, et tenter d'exploiter la conjoncture actuelle que traverse le pays, pour détruire les fondamentaux de l'Etat national à travers le slogan +Etat civil et non militaire+, par lequel la bande essaye d'induire en erreur l'opinion publique nationale, en diffusant ces idées surnoises, qui n'ont d'existence que dans l'esprit et les intentions de ceux qui les propagent", a-t-il précisé. "Attachée à ses missions constitutionnelles claires et consciente de la sensibilité de la situation et de la gravité des défis et enjeux actuels, l'ANP œuvre à la défense de l'Etat et à la protection de la souveraineté et de l'unité nationales et du peuple, quelles que soient les circonstances", a-t-il conclu.

L.B.

ALGÉRIE - TUNISIE

Bensalah reçoit le Premier ministre tunisien

ROSA CHAOUI

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a reçu jeudi le Premier ministre tunisien, Youssef Chahed, Envoyé spécial du président tunisien, Kais Saïed. L'audience s'est déroulée en présence du Premier ministre, Nouredine Bedoui et du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, ainsi que du Secrétaire d'Etat tunisien aux Affaires étrangères par intérim, Sabri Bachtobji et du conseiller auprès de la Présidence tunisienne, Abderraouf Bettaïeb. "Le président tunisien, Kaïs Saïed, m'a chargé de transmettre un message d'amitié et de fraternité au peuple algérien et à ses dirigeants", a indiqué le

Premier ministre tunisien, dans une déclaration à la presse, à l'issue de l'audience. Le Président tunisien effectuera "dans les quelques semaines à venir", une visite en Algérie, a affirmé M. Chahed, ajoutant qu'il a remis au chef de l'Etat "un message du président de la République tunisienne, dans lequel il a souligné l'importance des relations stratégiques algéro-tunisiennes, enracinées dans l'histoire, conformément à la volonté des deux peuples tunisien et algérien". Le responsable tunisien a qualifié sa rencontre avec le chef de l'Etat, "de très importante, notamment en cette période particulière", ajoutant qu'elle lui a permis de réaffirmer "la nécessité de poursuivre l'action com-

mune et de continuer à relever les défis communs auxquels font face les deux pays". Dans le même contexte, M. Chahed a évoqué "les défis sécuritaires" dans la région, affirmant que "la coordination est quasi-quotidienne, entre les forces sécuritaires et militaires tunisiennes et algériennes". Il a insisté par ailleurs, sur "la coordination dans le domaine économique, afin de promouvoir les relations économiques et culturelles entre les deux pays", se disant "optimiste", quant au développement des relations bilatérales à l'avenir. Le Premier ministre tunisien a entamé, jeudi matin, une visite officielle en Algérie.

R.C.

TRANSFERTS SOCIAUX ET SUBVENTIONS

Le gouvernement sollicite l'aide de la Banque mondiale

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a affirmé jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN), que la réforme de l'aide sociale en passant de l'aide généralisée à l'aide ciblée, visant exclusivement les catégories vulnérables, contribuera largement à réduire le déficit budgétaire.

PAR RIAD EL HADI

Répondant aux questions des députés concernant le Projet de loi de finances (PLF) 2020, lors d'une plénière présidée par Slimane Chenine, président de l'APN, en présence de plusieurs ministres, M. Loukal a précisé que la réforme de l'aide sociale globale est impérative, au regard du grand fardeau qu'elle constitue sur le budget de l'Etat. Rappelant que l'Etat a recouru à l'aide technique de la Banque mondiale (BM) pour définir les meilleurs mécanismes à adopter dans cette réforme "à court terme", le ministre a souligné que la réforme des transferts "est une opération longue, compliquée et sensible sur les plans économique et social, nécessitant une méthode globale de réforme et un examen rigoureux, pour définir ses répercussions sur les citoyens".

L'Etat affecte annuellement près de 1.800 milliards de DA de transferts sociaux directs, et le même montant de transferts implicites. "Le déficit du budget de l'Etat avoisine les 1.500 milliards de DA/an, et si nous réduisons le montant de l'aide directe et indirecte de moitié, nous pouvons facilement combler ce déficit", a-t-il dit. Evoquant le financement non conventionnel, le ministre des Finances a réaffirmé, que "ce financement gelé depuis mai dernier jusqu'à la fin de l'année 2020, demeure en vigueur et il est possible d'y recourir le cas échéant".

Sur un total de 6.556,2 milliards de DA alloués à la fin de janvier 2019, dans le cadre de ce financement, un montant global de 5.945,5 milliards DA a été injecté dans l'économie, jusqu'à la fin de septembre.

Le ministre a indiqué, que ce finance-



ment non conventionnel constitue une dette à long terme, pour le Trésor public qui la remboursera sur 30 ans, avec un taux d'intérêt ne dépassant pas 0,5 %, estimant que "le fardeau de ce financement sur le Trésor public n'est pas aussi important". Pour ce qui est du recours aux financements extérieurs en faveur des projets économiques structurés et rentables, M. Loukal a affirmé que ce financement ne peut être effectué sans le consentement du gouvernement, et sera limité au financement des projets stratégiques et non à la subvention de la consommation.

Le niveau de la dette extérieure de l'Algérie demeure parmi les plus faibles niveaux dans le monde, dont le taux n'excède pas les 0,78 % du Produit intérieur brut (PIB), alors que le taux de la dette publique interne s'élève à 40 % du PIB. Quant aux montants consacrés à la réévaluation des projets auxquels 279 milliards DA sont alloués pour 2020, le ministre a précisé que ce montant est en recul par rapport aux prochaines années et ne représente que 2 % du volume du programme en cours, contre 25 % avant 2010.

Pour ce qui est du niveau de l'inflation, en hausse selon l'avis de plusieurs députés, le ministre a indiqué que le taux d'inflation a connu une nette baisse, passant à

2,01 % fin septembre dernier, contre 4,45 % fin septembre 2018.

Cette baisse est due grâce aux multiples mesures visant à contenir cette inflation, a ajouté le ministre, citant l'intensification de réalisation des marchés de gros et de détail, le parachèvement de l'endiguement du commerce illégal et la lutte contre les pratiques frauduleuses, outre les mesures de la politique monétaire de la Banque d'Algérie, pour absorber l'excès de liquidités et stabiliser le taux de change.

Concernant la dévaluation de la monnaie nationale, face à l'euro et au dollar, le ministre a mis en avant que le Dinar algérien "n'est pas en dégringolade mais, au contraire, sa valeur est bonne par rapport aux fondamentaux de l'économie nationale".

Evoquant l'autorisation d'importation des véhicules d'occasion de moins de 3 ans, selon le projet de loi, le ministre des Finances a affirmé que leurs prix seront raisonnables, vu qu'ils sont exempts de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dans le pays d'origine, et feront l'objet de dédouanement en Algérie, d'autant que les taxes douanières et la TVA appliquées seront calculées sur la base du taux de change officiel.

R.E.

SON DÉFICIT POURRAIT ATTEINDRE 800 MILLIARDS DA/AN EN 2021

Le casse-tête de la Caisse des retraites

CHAHINE ASTOUATI

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a fait savoir que la Caisse nationale des retraites (CNR), souffre d'un déficit pouvant atteindre les 800 milliards DA/an en 2021, estimant qu'il ne serait pas possible de couvrir ce montant, entièrement et en permanence, à partir du budget de l'Etat.

Lors d'une séance consacrée aux questions des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), sur le Projet de loi de finances (PLF 2020), présidée par Slimane Chenine, en présence de nombre

de ministres, M. Loukal a évoqué la maîtrise difficile du déficit enregistré au niveau la CNR, qui connaît "un déséquilibre structurel aigu" depuis 2014, s'élevant à 600 milliards DA en 2018.

Avec l'absence de réserves à court terme et la non application de réformes à moyen et à long termes, ce déficit pourrait atteindre les 800 milliards DA en 2021, et se creusera avec une moyenne annuelle de 2,5%, voire 3%, tout au long de la prochaine décennie, a-t-il indiqué.

"Il n'est plus possible de compter sur le concours du budget de l'Etat, pour couvrir ce déficit de manière entière et per-

manente", a-t-il soutenu.

A noter que le financement non conventionnel a servi au traitement de la dette de la CNR, à hauteur de 500 mds de DA.

La situation économique du pays "explique relativement l'état dans lequel se trouve la CNR", a expliqué M. Loukal, précisant que le facteur déterminant permettant de traiter le déficit financier de la CNR, de façon durable réside dans l'amélioration de la croissance économique, qui favorise l'offre de postes d'emploi pour hisser le nombre de participants à la Caisse.

C.A.

DÉPÔTS BANCAIRES EN DEVISES

Les précisions du ministre des Finances

La dernière note de la Banque d'Algérie (BA) relative à l'obligation de déclarer l'origine des dépôts bancaires en devises, "concerne exclusivement les étrangers", a précisé, jeudi, le ministre des Finances, Mohamed Loukal, dans sa réponse aux préoccupations des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) concernant le Projet de loi de finances (PLF 2020). S'exprimant lors d'une plénière présidée par le président de l'APN, Slimane Chenine, en présence d'un nombre de ministres, M. Loukal a indiqué qu'il "est clair que la dernière note de la BA faisant obligation de justifier de l'origine des fonds en devises, est destinée exclusivement aux étrangers, comme exigé par l'article 72 de la Loi de finances 2016". La BA avait demandé aux banques dans une correspondance datée du 27 octobre écoulé, que "toute alimentation d'un compte devises pour un montant égal ou supérieur à l'équivalent de mille (1.000 euros) doit être appuyée, préalablement, par une déclaration douanière d'importation de ce montant".

La note de la BA repose également, selon M. Loukal, sur le règlement du Conseil de la monnaie et du crédit du 21 avril 2016, qui énonce l'obligation de déclarer les montants en devises, détenus par les voyageurs résidents et non-résidents. Le ministre a rappelé qu'il avait personnellement exempté les citoyens, en juin 2018, lorsqu'il était gouverneur de la BA, de déclarer la source d'alimentation en monnaie nationale et en devises. "Cette mesure incitative a permis de drainer environ 500 millions de dollars en nouveaux dépôts, en seulement sept (7) mois", a fait savoir M. Loukal, mettant l'accent sur l'impératif d'asseoir "la confiance entre le client, l'administration et les banques".

IMPORTATION DE VÉHICULES DIESEL

Zerouati pour le respect des normes

L'importation de véhicules étrangers à moteur diesel "doit se faire selon certaines normes environnementales", a souligné jeudi la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zahra Zerouati, lors d'un point de presse tenu en marge de sa visite de travail à Bouira.

"Toute importation de véhicules étrangers à moteur diesel doit se faire selon des normes environnementales", a insisté Mme Zerouati. Mercredi, les membres de la Commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN), ont autorisé l'importation de véhicules d'occasion de moins de trois ans, à motorisation diesel, alors qu'au début du mois d'octobre dernier, la ministre avait affirmé à la presse, que l'Algérie refusait d'être une décharge de véhicules étrangers à moteur diesel. Sur ce point, la ministre a expliqué à la presse que le Parlement est souverain dans toutes ses décisions, tout en affirmant que son département "ne propose que pour l'intérêt du citoyen et de son environnement".

Au cours de sa visite à Bouira, Mme Zerouati a inauguré un Centre d'enfouissement technique (CET) dans la commune d'Ain Bessam (Ouest de Bouira). Ce centre est d'une capacité de traitement de 70.000 tonnes de déchets par jour. Il couvre sept communes relevant de la Daira d'Ain Bessam, dont Ain Alloui et Khabouzia. La ministre a présidé également une journée d'étude consacrée la lutte contre la pollution atmosphérique, organisée à l'Institut de la formation professionnelle Mohamed Saïki de la ville de Bouira. Sur place, Mme Zerouati a assisté, au cours de cette rencontre, à la cérémonie de signature de conventions de partenariat dans l'éducation environnementale, signée entre la direction locale de l'Environnement et les Scouts musulmans algériens (SMA), ainsi qu'avec l'Association nationale de gestion intégrée des ressources en eau (AGIRE).

R.N.-

ALGÉRIENS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER

Ils peuvent désormais venir avec leurs utilitaires

Les Algériens résidant à l'étranger, notamment en Tunisie, peuvent désormais rentrer au pays à bord de leurs utilitaires. Pendant des années, l'introduction de ce type de véhicules était interdite. Selon ce que rapportent certains médias, citant un document de la direction générale des Douanes, cette levée d'interdiction "consiste à permettre à faciliter les conditions de déplacement des citoyens, au niveau des postes frontaliers à bord de leurs véhicules utilitaires". Le document est, en réalité, une réponse adressée jeudi dernier par les services de Douanes à Amira Salim, députée RND chargée de la communauté algérienne basée en Tunisie et au Moyen-Orient.

TRAINS ALGER-BOUIRA

Entrée en service aujourd'hui

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), a annoncé, dans un communiqué, qu'elle a procédé au remplacement des voitures actuelles des trains reliant Alger à Bouira, par une rame nouvellement réhabilitée qui entrera en service aujourd'hui, dimanche. Ce remplacement des voitures actuelles par une nouvelle rame, sera appliqué à partir du 10 novembre en cours, et concerne les trains 12 et 15 assurant la liaison Alger-Bouira (Aller-retour) a précisé la même source. Cette nouvelle rame, a-t-on indiqué, "est composée de cinq (5) voitures (places assises), qui offre toutes les commodités qualitatives de standard international, à savoir le conditionnement d'air, un nouveau système d'information des voyageurs et la fermeture automatique des portières." Selon la SNTF, cette modification entre dans le cadre de "la stratégie visant l'amélioration de la qualité du transports ferroviaires" envisagée par la compagnie en faveur des passagers. Pour plus d'information, la SNTF a mis à la disposition de sa clientèle une application mobile sur les Smartphones dotés d'un système Android. Les clients pourraient également s'informer auprès des bureaux de renseignements au niveau des gares concernées ou le site web de la SNTF.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

7 morts et 26 blessés en 48 heures

(07) personnes ont trouvé la mort et 26 autres ont été blessées dans 11 accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 48 heures au niveau national, selon un bilan rendu public hier par la Protection civile. Durant la même période, les unités de la Protection civile ont enregistré 5.018 interventions, dont le sauvetage de 12 personnes incommodes par le monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-bain dans les wilayas de Sétif et Tizi-Ouzou. Les éléments de la Protection civile ont également procédé à l'extinction de huit (08) incendies dans les wilayas d'Alger, Sétif, Jijel, M'sila, Annaba, Mila et Adrar.

R. N.

CENTRES D'ACCUEIL POUR LES SDF

Les autorités locales interpellées

La ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a interpellé à Alger, les autorités locales (wilayas et APC), à travers le territoire national, afin de multiplier les structures d'accueil des sans domicile fixe (SDF), notamment durant l'hiver.

PAR RAYAN NASSIM

Les structures d'accueil des catégories défavorisées sont suffisantes à l'échelle nationale, à l'exception des SDF. Ce pourquoi, il est important que les wilayas et les APC doublent d'efforts, en particulier durant la saison hivernale, pour mettre à l'abri cette population", a déclaré la ministre à la presse, en marge d'une cérémonie de célébration de la fête du Mawlid Ennabaoui (QSSSL). Une cérémonie abritée par Dar El Ihssane (Maison de charité) de Zghara, (commune de Bologhine), et à laquelle ont pris part, outre des responsables locaux, les pensionnaires d'autres structures d'hébergement des personnes en détresse sociale, au niveau de la capitale.

Mme Eddalia a déploré, à ce propos, le nombre "insuffisant" des samu sociaux, rappelant qu'à Alger, les SDF sont "orientés vers des ailes des établissements



dépendant de son département, afin de leur permettre d'être au chaud durant cette rigoureuse saison", notant qu'au niveau du reste du pays, le "problème se pose toujours".

Aussi, a-t-elle relevé la nécessité, pour les autorités concernées, d'"accompagner" les bienfaiteurs qui font don de leur argent au profit des catégories vulnérables de la société, en facilitant la mise en place d'établissements abritant ces derniers, de la rudesse de l'hiver et des divers dangers de la rue, soulignant la nécessité de "la conjugaison de tous les efforts pour y parvenir".

Assurant que le budget destiné aux structures relevant de son secteur "n'a pas été revu à la baisse", la ministre a précisé que les autorités locales ainsi que les Direction de l'action sociale (DAS) des différentes wilayas, apporment "régulièrement" leur

soutien financier. Ceci, aux côtés également des bienfaiteurs qui se manifestent plus particulièrement durant les occasions religieuses, comme celle du Mawlid Ennabaoui, a-t-elle ajouté.

Abordant la célébration de cette fête en Algérie, elle a indiqué que ce rituel "revêt une importance particulière" pour l'ensemble des Algériens, y compris pour les catégories défavorisées de la société, en raison, a-t-elle expliqué, "des valeurs d'entraide et de fraternité" qu'elle véhicule.

Interrogée au sujet de la récente décision du gouvernement, consistant à régulariser les contractuels du pré-emploi, elle a fait savoir qu'un groupe de travail vient d'être installé au niveau de son département, pour examiner la situation des titulaires dépendant de celui-ci.

R. N.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE DU PAIN

Installation d'une commission multisectorielle

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, et le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, ont procédé, jeudi à Alger, à l'installation de la commission multisectorielle chargée du lancement de la campagne nationale de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage du pain.

Chargée d'élaborer et de présenter une feuille de route, fin novembre courant, sur la stratégie de sensibilisation à la lutte contre le phénomène de gaspillage du pain, la Commission est composée de représentants des secteurs du Commerce, de la Santé, des Affaires religieuses, de l'Intérieur, de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, outre des repré-

sentants de la société civile, des experts en nutrition, des médecins spécialistes et des représentants de start-ups spécialisées dans les réseaux sociaux. Intervenant lors d'une réunion préparatoire en prévision du lancement d'une campagne de lutte contre le gaspillage du pain, tenue au Palais des expositions (Alger), M. Djellab a insisté sur la nécessité de conjuguer les efforts de tout un chacun, pour la lutte contre ce phénomène contraire aux valeurs de la société et aux préceptes de l'Islam, ajoutant que la campagne mise sur la contribution des start-ups spécialisées dans le domaine des TIC. Le ministre a qualifié de "choquants" les chiffres relatifs au gaspillage du pain, lesquels s'élèvent à 340

millions dollars par an. Il a fait savoir, dans le même cadre, que la consommation journalière de pain atteint 50 millions de baguettes, dont 10 millions gaspillées quotidiennement, ajoutant ce chiffre passe à 13 millions de baguettes durant le mois sacré du Ramadhan. Faisant état d'un million de tonnes par an de blé tendre utilisé pour la production du pain gaspillé, le ministre a rappelé dans ce sens que la subvention de l'Etat pour cette matière de large consommation, est de 15.5 milliards DA (120 millions dollars). M.Djellab a rappelé, à cet effet, que l'Algérie importait annuellement, plus de 7 millions de tonnes de blé tendre, d'une valeur de 1.6 md dollars.

MONTAGE LOCAL DE TÉLÉPHONIE MOBILE

L'activité remise au droit ordinaire d'importation

Le montage local de la téléphonie mobile a été soumis au droit ordinaire et ne bénéficiera plus du dispositif d'importation des collections SKD/CKD, tel que stipulé par le Projet de loi de finances pour 2020, indique ce samedi le ministère de l'Industrie et des Mines. "Il n'est pas question de geler cette activité. C'est juste que le Projet de loi de finances pour 2020, exclue le montage de téléphonie mobile du dispositif d'importation des collections SKD/CKD, offrant des avantages aux investisseurs dans le montage, notamment de l'automobile, de l'électroménager et l'électronique, rapporte l'APS citant une source responsable au ministère de l'Industrie et des Mines. "Il faut savoir que cette activité (montage local de Smartphones), n'encourage pas l'intégration nationale, alors que la facture d'importation de ses composants est très importante", a précisé la même source, ajoutant que "même les pays développés ne font plus de montage, ou très peu, de téléphonie mobile sur leur sol". A cet effet, l'opérateur souhaitant produire des Smartphones en Algérie "paiera les taxes d'importation des composants, sans bénéficier d'avantages comme c'est le cas des montages industriels précités (automobile, électronique et électroménager)", a-t-on ajouté. Selon la même source, la décision des pouvoirs publics de placer le montage de la téléphonie mobile dans le droit commun et l'exclure du dispositif SKD/CKD, est le fruit de "deux années d'observation de l'activité en question, et le constat qu'il s'agit dans la majorité des cas d'importation de produits finis déguisés".

R. N.

GESTION DES DÉCHETS

Un défi économique à relever

La gestion des déchets ménagers n'est plus perçue comme un véritable casse-tête pour la société, mais elle doit être plutôt un défi économique majeur pour l'Algérie, a souligné jeudi à Bouira, la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Mme Fatma Zahra Zerouati.



Dans une allocution faite en marge d'une journée d'étude, organisée à l'Institut de la formation professionnelle Saïki Mohamed de Bouira, sous le thème "La lutte contre la pollution atmosphérique", la ministre a mis l'accent sur l'implication de toutes les parties dans ce nouveau défi, notamment la société civile, qui, a-t-elle insisté, "demeure un véritable partenaire pouvant œuvrer sérieusement à préserver l'environnement". "La société civile est, à la fois, partenaire et contrôleur. Elle aide toujours les autorités locales, à mettre en œuvre toutes les démarches capables d'améliorer le cadre environnemental et de vie des populations, via une gestion durable des déchets", a encore souligné Mme Zerouati, qui a présidé cette rencontre organisée en collaboration avec la société "Brum Algérie".

Pour la prise en charge de cette question,

le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables prévoit d'organiser, d'ici à la fin du mois en cours, une rencontre nationale, qui sera animée par des experts en environnement et en économie afin de sensibiliser et d'informer sur l'importance du recyclage des déchets. "Actuellement, nous travaillons avec toutes les wilayas du pays pour voir le nombre exact de jeunes porteurs de projets de recyclage des déchets, afin de les sensibiliser, de les accompagner et de les encourager à investir dans ce domaine de gestion des déchets", a expliqué Mme Zerouati. Via cette rencontre, "nous voulons créer de petites entreprises de recyclage, capables de leur confier cette tâche de gestion des déchets. Des centaines de postes d'emploi seront également créés pour les jeunes de chaque wilaya", a fait savoir la ministre, qui a honoré et remis

des cadeaux à une dizaine d'agents d'entretien de Bouira, en guise d'encouragement et de reconnaissance de leurs efforts. L'environnement s'est beaucoup amélioré dans la wilaya de Bouira, qui a remporté la quatrième place du Prix national "La wilaya la plus propre", s'est réjouie Mme Zerouati, qui a remercié par la même, les efforts des autorités locales de la wilaya, à leur tête le wali Mustapha Limani, pour leurs efforts visant à préserver l'environnement. A propos de la gestion des déchets, la ministre a appelé toutes les municipalités à en tirer profit afin de renforcer ses revenus et ses capacités financières. "Des experts travaillent en vue d'aider les municipalités à renforcer leurs revenus, via la gestion des déchets. Il y'a un travail participatif en ce sens, avec les partenaires privés et les entreprises", a-t-elle fait savoir.

Cette question sera également au centre de la prochaine rencontre nationale, qui, a-t-elle dit, "sera une journée d'encadrement et d'information pour les jeunes et aux petites entreprises spécialisées dans le recyclage des déchets".

"Nous savons tous que le recyclage et les nouveaux métiers verts nécessitent la conjugaison des efforts de toutes les parties, dont les différents ministères, la société civile, ainsi que tous les directeurs d'exécutif afin de pouvoir examiner et pouvoir lancer ces projets de recyclage, dont les résultats seront probants", a ajouté Mme Zerouati.

Pour les déchets industriels et médicaux, la même responsable a expliqué qu'il existe des lois strictes et des conventions internationales que l'Algérie respecte afin de préserver l'environnement et la santé des populations. "C'est les déchets ménagers quotidiens que nous devons prendre en charge pour les gérer et les recycler, tandis que les déchets industriels et médicaux, il existe des lois strictes ainsi que des conventions internationales à respecter".

"Donc, toutes les usines et sociétés industrielles doivent se conformer aux normes environnementales, dont l'objectif principal reste la prévention", a insisté l'hôte de Bouira. Pour ce qui est des déchets et poussières provenant des carrières, la ministre a expliqué par ailleurs, qu'il y'avait de véritables efforts entre son département et le ministère de l'Industrie, afin de trouver des solutions idoines.

ENGRAISSEMENT DU THON ROUGE

Une potentielle coopération entre l'Algérie et la Croatie

L'engraissement du thon rouge est un domaine potentiel, pour développer des partenariats entre l'Algérie et la Croatie, a indiqué vendredi à Oran, l'ambassadeur de la Croatie en Algérie, Ilija Zelalic, dans une déclaration à l'APS.

Interrogé en marge du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA), qui se tient au Centre des conventions d'Oran, M. Zelalic a indiqué que la Croatie dispose d'un savoir-faire "important" dans le domaine de l'engraissement du thon rouge, ajoutant qu'il sera intéressant de développer des partenariats entre

Algériens et Croates dans ce domaine.

Une délégation d'investisseurs croates a d'ailleurs visité le Salon, dans la perspective de trouver des opportunités de partenariat, a-t-il encore souligné, rappelant que la Croatie fait de l'engraissement du thon qu'elle exporte à 95% au Japon. Pour rappel, la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (Cicta), avait accordé sa faveur à la demande algérienne en 2017, pour la mise en place de trois fermes d'engraissement du thon sur le territoire national. Le quota de l'Algérie, au titre de la

campagne de pêche pour l'année 2019, était fixée à 1.445 tonnes par la Cicta et devra atteindre les 1.600, les années à venir. L'engraissement du thon relève sa valeur à 10 fois plus que le prix initial du thon rouge brut. Les premières fermes marines d'engraissement ont fait leur apparition dans les années 1990, en Méditerranée, en mer Adriatique et dans le Golfe du Mexique. Le thon est engraisé pour atteindre de 500 jusqu'à 1000% de son poids initial, puis est surgelé et exporté vers le Japon et les Etats-Unis d'Amérique.

PÊCHE ET AQUACULTURE

Forte volonté en Algérie de développer le secteur

Une "forte" volonté pour développer le secteur de la pêche et de l'aquaculture et augmenter la production se ressent en Algérie, a souligné le représentant de la FAO en Algérie, Nabil Assaf.

"Il a y une forte volonté de développer le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Algérie, dans le but d'augmenter la production", a estimé Assaf, dans une déclaration à l'APS, en marge du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (Sipa 2019) qui se tient au Centre des conventions d'Oran du 6 au 9 novembre.

Il s'agit d'un "ambitieux objectif", qui nécessite le développement de la pisciculture et de l'aquaculture, a-t-il

soutenu, relevant que le nombre de fermes aquacoles en Algérie est passé de 14 en 2013 à environ 80, en 2019. Le représentant de la FAO en Algérie a affirmé que le pays peut produire des centaines de tonnes de Tilapia, s'il développe la pisciculture dans les régions sahariennes et la pisciculture intégrée à l'agriculture. Assaf a assuré que la FAO soutient l'Algérie dans sa démarche pour le développement de la pêche et de l'aquaculture, à travers l'organisation de plusieurs ateliers régionaux et nationaux, sur la pêche et de l'aquaculture, et le développement des zones de pêche et des abris de pêche. Dans le même sillage, ce même responsable a indiqué qu'il y a une

projet entre l'Algérie, la Tunisie et la Turquie sur ce qu'on appelle "l'espoir bleu", qui participera au développement durable dans ces régions disposant d'abris de pêche, pour améliorer les conditions de vie du citoyen. Ce projet inclut plusieurs activités, dont la dernière concernait une formation dans la wilaya de Bejaia, en collaboration avec la direction de la pêche et de l'aquaculture locale, et l'Institut national de la pêche et de l'aquaculture, sur la fabrication de filets de pêche, au profit de la femme rurale.

R. E.

ASSURANCE DES CORPS DES NAVIRES DE PÊCHE ET DES BATEAUX DE PLAISANCE

Le taux avoisine les 25%

Le taux d'assurances des corps de navires de pêche et les bateaux de plaisance, au niveau de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), a avoisiné les 25% au cours de cette année, a indiqué vendredi à l'APS, un responsable au sein de cette caisse. Le Directeur central chargé des assurances des transports et des dangers multiples au niveau de la CNMA, Abderrahmane Zouraz, a indiqué, en marge du 8e Salon de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2019), qui se tient du 6 au 9 novembre au Centre des conventions d'Oran, que le taux d'assurance sur les corps de navires de pêche et les bateaux de plaisance, a avoisiné les 25%.

Concernant la pisciculture, ce responsable a indiqué qu'il s'agit d'une nouvelle activité pour la CNMA, qui n'a assuré que deux entreprises spécialisées dans ce domaine.

Pour l'aquaculture marine, la CNMA garantit de rembourser les assurés, dans le cas de perte du produit aquacole, suite à un accident. La Caisse propose d'autre produits d'assurances, comme la couverture des risques contre la détérioration des équipements et celles qui concernent le transport et les risques liés à la flore (incendies et les inondations).

La CNMA assure actuellement, un ensemble de produits d'assurance pour les professionnels du secteur de la pêche et de l'Aquaculture, qui possèdent des navires de pêche ne dépassant pas les 10 tonnes, qui bénéficient de réduction allant jusqu'à 55%.

S'agissant la participation de la Caisse au Salon de la pêche et de l'aquaculture, M. Zouraz a indiqué que le SIPA représente une opportunité pour écouter les préoccupations des professionnels du secteur, et la conclusion de nouveaux contrats d'assurance, d'un côté, et pour faire connaître les produits de la CNMA, d'un autre.

Pour rappel, une centaine d'exposants, dont 30 étrangers, prennent part à la 8e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture, qui se poursuit au centre des conventions d'Oran jusqu'au 9 novembre.

ALGER

**2.557 décès
enregistrés en 2019
dans des accidents
de la route...**

2.557 personnes ont trouvé la mort et 24.397 autres ont été blessées dans 17.525 accidents de la route survenus au niveau national, lors des neuf (09) premiers mois de l'année en cours, a indiqué jeudi un bilan du Centre national de prévention et de sécurité routières (CNPSR).

Par rapport à la même période de 2018, une hausse de 0,35 % (soit 9 personnes) a été enregistrée dans le nombre des décès, tandis que celui des blessés a baissé de 4,52 % et celui des accidents de 2 %, a conclu le communiqué.

**...prolongation des
horaires du
téléphérique du palais
de la Culture**

Les horaires de travail de la station du téléphérique reliant la station du palais de la culture à celle de Oued-Kniss seront "exceptionnellement" prolongées à compter de jeudi jusqu'au samedi, a indiqué un communiqué de l'Entreprise de transport algérien par câbles (Etac).

A l'occasion de la tenue du Salon international des technologies et équipements dentaires "Dentalgiers" organisé au palais de la culture Moufdi-Zakaria qui s'ouvrira jeudi et prendra fin samedi prochain, l'Etac a décidé de prolonger les horaires de service entre les stations du Palais de la Culture et de Oued-Kniss durant cette période, soit du 24 au 26 octobre en cours et ce jusqu'à 19h30.

Pour la journée du vendredi 25 octobre, les heures de services sur cette ligne s'étaleront de 8h30 jusqu'à 19h30, ajoute le communiqué.

MÉDÉA

**Déchéance de droit
de concession sur du
foncier industriel**

Une procédure de déchéance de droit de concession de foncier industriel a été engagée, à Médéa, à l'encontre d'un nombre important de bénéficiaires de lots de terrain défaillants, a-t-on appris mercredi auprès des services de la wilaya.

Initiée dans le cadre d'une opération d'assainissement du foncier industriel, destinée à "mettre de l'ordre" dans la gestion de ce dossier "épineux", cette procédure concerne, selon la même source, les bénéficiaires de terrains qui n'ont pas entamé leurs projets, après l'expiration de la durée légale, fixée à trois années, mais cible également les attributions suspectées d'irrégularité. La mesure a touché, à ce jour, pas moins de 200 dossiers d'attribution, parmi lesquels beaucoup de bénéficiaires de lot de terrain qui ne sont plus manifesté, depuis plusieurs années, malgré les mises en demeure qui leur ont été adressées, alors que d'autres avaient dépassé largement le délai accordé.

APS

TIZI-OUZOU, FILIÈRE LAIT

**Baisse du nombre d'éleveurs
et de cheptel**

La filière lait dans la wilaya de Tizi-Ouzou, enregistre annuellement une diminution du nombre d'éleveurs et de cheptel, a indiqué Yekene Tahar, président du Conseil interprofessionnel de la filière lait (CIPFL) au niveau de la wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette réalité, a expliqué M. Yekene sur les ondes de la radio locale, est due "essentiellement à deux facteurs majeurs liés, à savoir, la gestion et l'alimentation du cheptel", soulignant qu'il est "important d'asseoir une bonne gestion du cheptel, en amont et en aval, pour optimiser le rendements et éviter les risques, de tarissement ou de mortalité".

S'agissant de l'alimentation, il a observé que "les éleveurs ignorent les valeurs nutritives des aliments fournis à leur cheptel, de même qu'ils sont peu regardant sur le rationnement de ces aliments, ce qui crée un déséquilibre alimentaire qui n'est pas sans impact sur le rendement potentiel du cheptel".

Le responsable du CIPFL a, également, rapporte l'APS, soulevé lors de cette intervention radiophonique le problème de la disponibilité des aliments et leur cherté. é, qui "a poussé plusieurs éleveurs à délaisser leur cheptel et avec le temps leur activité, faisant face seuls, le plus souvent, aux pertes enregistrées".

A ce propos, il a lancé un appel aux éleveurs à se rapprocher du CIPFL, des différentes associations de la filière ainsi que des assurances pour "mieux se prendre en charge et faire face aux risques sur le plan finan-

cier", indiquant que "plusieurs conventions d'assurances sont disponibles entre le CIPFL et des compagnies d'assurances".

Pour pallier ces lacunes, le même responsable a indiqué qu'"un programme mensuel de formation destiné aux éleveurs pour les aider à se professionnaliser et à adopter des méthodes plus saines et plus pragmatiques dans la gestion de leur cheptel est tracé par le CIPFL" en les invitant à s'y inscrire. En outre, M. Yekene a souligné "qu'aux dernières statistiques, la wilaya comptait quelque 3 500 éleveurs et un cheptel qui varie entre 35 e t 38.000 têtes bovines alors que le potentiel du cheptel caprin reste indéterminé de même que la production ou les besoins de la wilaya en matière de lait".

B. M.

RELIZANE, WAÂDA DE SIDI-BOUABDELLAH

Forte affluence des visiteurs

La waâda annuelle de Sidi-Bouabdellah, dont les festivités ont débuté vendredi à la commune d'Oued R'hiou, connaît une forte affluence de visiteurs venus de différentes régions du pays et même de l'étranger.

Organisée régulièrement au début de l'automne, les habitants de cette région ont pris l'habitude d'honorer les visiteurs du mausolée notamment ceux qui viennent munis d'un plat de couscous traditionnel à exposer au niveau des stands mis en place à cette occasion.

Au programme de la waâda, une récitation du saint Coran, et une déclamation de quelques chants religieux et vers de la poésie moderne.

Pour les amoureux de la "fantazia", une présentation est prévue également et devra être exécutée par des cavaliers montant des chevaux pur-sang arabes.

Lors de cette tradition annuelle, sont prévues aussi des troupes de danse pour éblouir les invités qui viennent



admirer ce folklore avec des sonorités de la "zorna", "gasba" ou encore du chant bédoui.

Sidi Bouabdellah (828 -923 de l'hégire) est un des ascètes et pieux dans la région de Relizane. Il a monté une zaouia aux environs de Chlef pour la récitation du saint Coran suivant les

sept (7) récitation. Il fut connu également pour sa générosité et ses bonnes actions à travers tout l'ouest de l'Algérie, a indiqué à l'APS Leila Belkacem, chercheuse spécialisée dans l'histoire de la région.

APS

BÉCHAR, HÔTEL RYM À BÉNI-ABBÈS

Réouverture après rénovation



Le secteur de l'hôtellerie dans le Sud-Ouest s'est renforcé par la réouverture après rénovation de l'hôtel Rym au chef-lieu de la wilaya-délégée de Béni-Abbès.

PAR BOUZIANE MEHDI

Une rénovation ayant nécessité un investissement de plus d'un milliard de dinars, selon l'APS. "Les travaux ont concerné la rénovation et l'extension des capacités d'accueil de cet hôtel réalisé au début des années 70, dans le but de faire de cette structure un pôle touristique important pour le tourisme, et promouvoir la destination Saoura", a indiqué à l'APS Lamri Abdelkader, Président-directeur général (P-dg) de la chaîne hôtelière El-Aurassi. "Les travaux de rénovation et de mise à niveau de cet hôtel, qui fait partie de la chaîne hôtelière de notre groupe et qui se sont étalés sur trois années, ont permis une modernisation globale de ses différentes structures (120 chambres), dans le but de répondre aux exigences de notre clientèle et aux standards nationaux et internationaux en matière de tourisme saharien", a-t-il souligné. Ces travaux, pris en charge par une entreprise étrangère, ont été marqués par la rénovation totale des différents réseaux de cet hôtel (électricité, eau, assainissement, téléphonie et climati-

sation centrale), en plus de son restaurant, ses cuisines, ses salons de thé, en plus de la reconversion de son ancien hammam en salon algérien équipé en meubles et autres décors typiques de l'artisanat local et national. En plus de ces travaux, ont été réalisés au sein de cet hôtel, qui s'étend sur une superficie de plus de deux hectares, sept bungalows, quatre suites, ainsi que des terrains de sport et de nouveaux jardins avec la plantation de 110 palmiers-dattiers. Un espace culturel comprenant notamment un théâtre de plein air de 250 places a été également prévu, dans la perspective du développement des activités culturelles et artistiques au sein de cette unité hôtelière à travers l'organisation de tournées d'artistes et de groupes musicaux dans la région au titre du tourisme culturel. Cet hôtel, qui surplombe la grande palmeraie de la Béni-Abbès, avec de belles dunes de l'erg occidental, dispose aussi d'une grande piscine, en plus de son équipement avec des stations d'arrosage, d'épuration des eaux usées et d'un réservoir d'eau de 550 m³ et d'une station d'eau potable d'appoint. La réouverture officielle de l'hôtel coïncidera avec la célébration de la fête du Mawlid Ennabaoui Echarif. Les manifestations de cette fête donnent lieu depuis des siècles à Béni-Abbes à différentes activités religieuses et culturelles populaires, suivies par des milliers de personnes

issus de différentes régions du pays. Le groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme "El Aurassi" a lancé récemment une campagne pour la commercialisation de ses structures durant la saison saharienne 2019/2020, et des offres promotionnelles et préférentielles sont proposées par toutes les unités hôtelières sahariennes relevant du groupe, au profit des tours opérateurs et agences de voyages, en charge de la commercialisation et de la promotion de la destination sud, sur le territoire national, a indiqué pour sa part la responsable marketing et relations extérieures de ce groupe public. "La mise en œuvre de ce plan marketing se fera à travers l'élaboration de conventions de partenariat entre les unités du groupe et les différents organismes de promotion de la destination saharienne, dans le respect des attributions de chacun, et la même opération sera lancée pour les saisons estivales et climatiques", a expliqué Lilia Mettai. La chaîne "El-Aurassi" est composée de quatre unités hôtelières, dont trois (3) unités situées dans le Sud-Est et Sud-Ouest, rattachées depuis le 1er Janvier 2010 à la chaîne, en exécution d'une résolution du conseil des participations de l'État prise en sa séance du 4 octobre 2009. Il s'agit des unités hôtelières le "Rym" de Béni-Abbès, le "Mehri" d'Ouargla et "El-Boustène" d'El-Menea. L'hôtel "El-Aurassi" d'Alger.

B. M.

DJELFA, REBOISEMENT DE L'ABSINTHE

Vaste campagne de volontariat

Une vaste campagne de volontariat a été menée, vendredi à Djelfa, pour la plantation de plus de 15.000 plants d'absinthe, en vue de protéger la terre des étendues steppiques dans cette wilaya. Organisée à l'initiative de l'Association nationale de volontariat, en collaboration avec le Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS), la campagne a connu un grand succès traduit par une participation massive de bénévoles au reboisement de la zone rurale Mankeb Ben-Hamed dans la commune de Tadhimt.

Le président de l'Association de volontariat, Ahmed Malha a fait savoir, dans une déclaration à l'APS, que "cette initiative, organisée pour la 3e fois consécutive dans cette région, coïncide avec la campagne nationale ayant pour thème "un arbre pour chaque citoyen" que l'État s'attèle à mener à bien". Si la campagne prévoit la plantation de plus de 15.000 plants xérophiles cultivés par différentes façons, elle a ciblé une superficie de 6 hectares de steppes, et connaîtra "un succès certain", selon les responsables du HCDS qui œuvre à protéger les

plaines de toutes sortes de danger. Tous les moyens ont été mis en place pour réussir cette campagne de reboisement, ont-ils souligné, l'objectif étant de restituer la couverture végétale et préserver la spécificité de la région, tout en protégeant la flore absinthique considérée comme un gage pour l'équilibre écologique des steppes. A noter que cette campagne coïncide avec la Journée nationale de l'arbre (25 octobre), placée sous le thème "Un arbre pour chaque citoyen".

APS

ANNABA

Réception de la dernière tranche du projet du pont géant

La réception de la dernière tranche du projet du pont géant d'Annaba, situé à l'entrée Sud de la ville et comportant deux échangeurs reliant la zone portuaire aux routes nationales 44 et 16, permettra à cet ouvrage d'être pleinement opérationnel "dans les prochains jours", a rapporté lundi la direction des travaux publics de la wilaya. Ce pont géant de 2,3 km de long comporte, outre le pont suspendu de l'entrée Sud reliant la région de Sidi Brahimi regroupant les entrées et les sorties de la ville en direction des wilayas voisines Souk Ahras, 4 échangeurs conçus pour assurer une fluidité du trafic routier entre le centre-ville et la zone portuaire et les RN reliant Annaba aux wilayas d'El-Tarf, Souk-Ahras et Constantine. Considéré comme le plus important ouvrage d'art à l'échelle de la wilaya, le pont géant est doté d'un éclairage à la pointe de la technologie, à savoir le système LED, et ce dans le cadre de l'application des recommandations relatives au plan de circulation de Annaba, connue pour être soumise à de fortes pressions, en particulier aux niveaux de ses entrées et au centre-ville, a-t-on souligné. Nécessitant plus de 5 années de travaux, cette réalisation "importante" qui a nécessité 5 milliards de dinars devrait avoir "des effets positifs" sur la fluidité du trafic aux entrées de la ville d'Annaba, en plus d'alléger la pression exercée par le mouvement des camions à destination et en provenance du port, ont affirmé, de leur côté, des responsables de la direction des transports de la wilaya. Un autre ouvrage d'art devrait par ailleurs être réceptionné dans la wilaya d'Annaba reliant la RN 16 (Annaba - Souk Ahras) à la RN 44 (Annaba - El-Tarf) en direction de l'aéroport de Rabah Bitat et la région d'El-Hadjar, sur une distance de 800 mètres.

CONSTANTINE

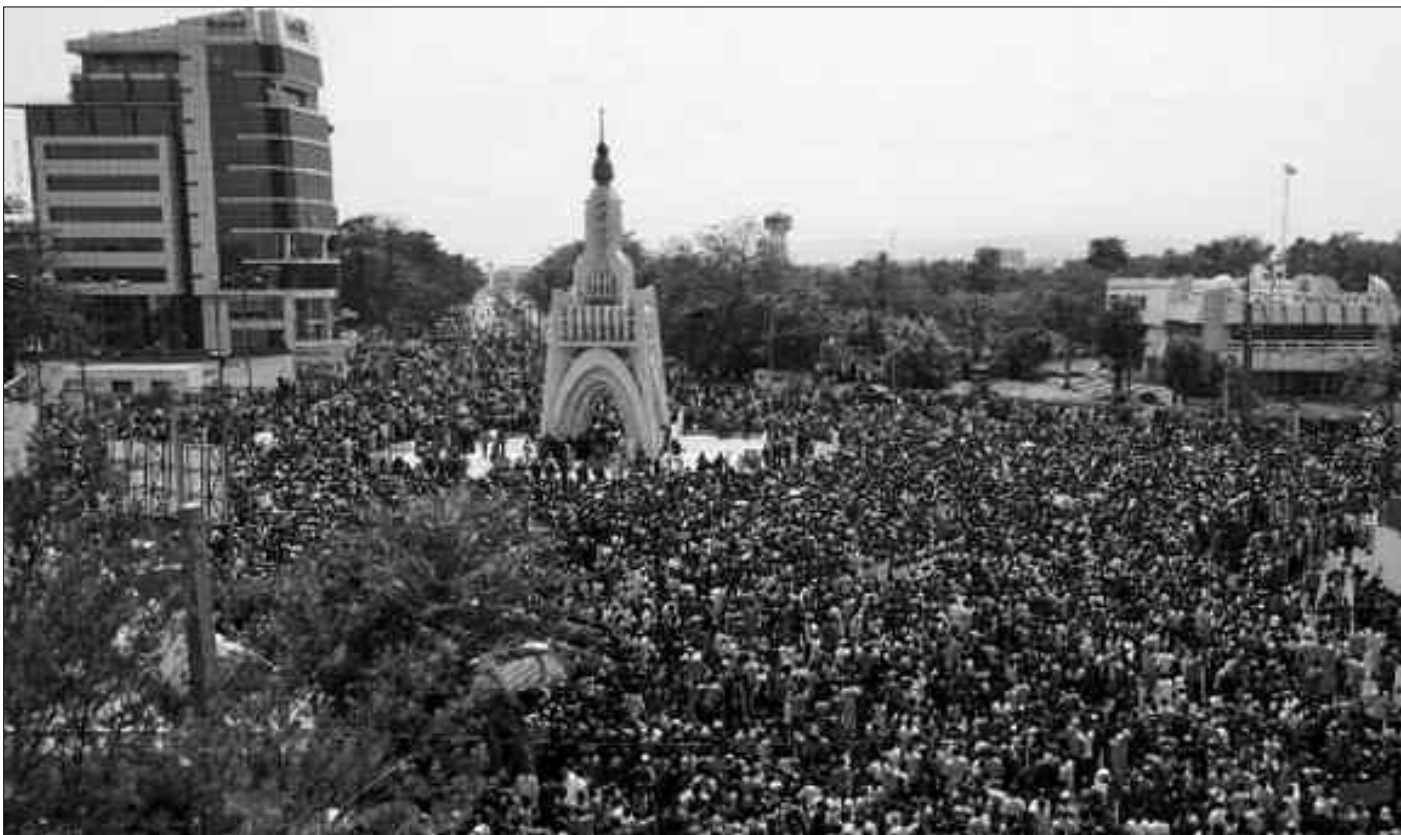
Collecte de 14.000 poches de sang depuis début 2019

Près de 14.000 poches de sang de différents groupes sanguins et 300 poches de plaquettes sanguines ont été collectées dans le cadre des différentes opérations de don de sang organisées depuis début 2019 par le CHU, Dr-Benbadis. La collecte de cette importante quantité de sang de différents groupes a été le fruit de l'intensification des sorties de terrain destinées à cet effet avec 192 campagnes de don de sang appuyées par le camion de collecte et 192 autres campagnes de don de sang effectuées sans le camion de collecte. Ces sorties de terrain ont ciblé les 12 communes que compte la wilaya et dans d'autres régions comme Souk-Ahras, Tébessa, Mila, et Skikda, a souligné le même responsable, précisant que le centre de transfusion sanguine du CHU de Constantine collecte une moyenne de 1.600 poches de sang par mois, une quantité. Le CHU de Constantine a distribué environ 1.800 poches de sang tous groupes confondus (négatif notamment) au profit de structures de santé publiques et privées à travers la wilaya, a fait savoir le même responsable qui a salué les efforts déployés par ce centre pour couvrir les besoins exprimés.

APS

ATTAQUES TERRORISTES AU MALI

Des milliers de manifestants pour soutenir l'armée



Quelques milliers de Maliens se sont réunis vendredi à Bamako pour manifester leur soutien à l'armée nationale, frappée par deux attaques meurtrières en un mois ont rapporté les médias.

"Je soutiens mon armée", "L'armée malienne se bat pour sauver le pays", ou "Il faut donner les équipements nécessaires aux hommes", proclamaient les banderoles ou les calicots lors de ce rassemblement organisé à l'initiative d'organisations de la société civile. Vêtues de noir, plusieurs veuves de soldats morts au combat se sont

mêlées aux manifestants qui étaient au nombre de 5.000 selon les organisateurs, de 3.500 selon la police. L'armée malienne vient de perdre en quelques semaines une centaine de soldats dans les deux attaques les plus meurtrières qu'elle ait essuyées depuis des années.

Le président malien appelle à "l'union sacrée" car l'avenir du pays est "en jeu"

"Nous voulons qu'on donne de bon équipements à l'armée. Nos maris ont choisi le métier qui donne vite la mort. Mais il faut les protéger sur le terrain avec l'équipement indiqué", a déclaré Aïcha Diakité, 33 ans, citée par l'agence AFP, dont le mari soldat est décédé lors d'une des deux

récentes attaques, à Boulkessy, près du Burkina Faso. Les événements des dernières semaines ont suscité des expressions de rejet des forces française et onusienne présentes au Mali. Une frange des manifestants a réclamé leur départ vendredi.

"Nous demandons le départ des troupes de l'Onu et françaises. Si elles ne peuvent pas intervenir contre les terroristes, elles n'ont pas leur place ici. Nous demandons aux Russes de venir", a déclaré Ousmane Coulibaly, 24 ans, étudiant diplômé sans emploi, cité par l'agence AFP. "Barkhane, Minusma, dégage!", était-il écrit sur des banderoles faisant référence aux forces française et onusienne.

GHAZA

69 palestiniens blessés par des tirs de soldats israéliens

Au moins 69 manifestants palestiniens ont été blessés vendredi après-midi dans des affrontements avec des soldats israéliens stationnés à la frontière, entre l'Est de la bande de Gaza et Israël, a déclaré un responsable local. Ashraf al-Qedra, porte-parole du ministère de la Santé ghazaoui, a indiqué dans un communiqué de presse diffusé par courrier électronique que 69 manifestants palestiniens avaient été blessés à l'Est de Ghaza, dont 29 blessés par des tirs de soldats de l'occupation israélienne.

Des centaines de Palestiniens se sont rassemblés à la frontière avec Israël, à l'Est de la bande de Ghaza, pour se joindre aux rassemblements et manifestations anti-israéliens hebdoma-

daires, également connus sous le nom de Grande Marche du Retour, qui se répètent depuis fin mars 2018. Selon des témoins, des manifestants ont brandi des drapeaux palestiniens, scandé des slogans anti-Israël et lancé des pierres, les soldats postés à la frontière ont tiré des dizaines de cartouches de gaz lacrymogène et de balles en métal recouvertes de caoutchouc.

Près de 80 palestiniens blessés par des tirs israéliens à Ghaza

Les ambulanciers ont déclaré que des dizaines de personnes avaient été blessées après avoir inhalé les gaz lacrymogènes des cartouches tirées par les

soldats israéliens et que certaines avaient reçu des balles en métal recouvertes de caoutchouc. La plupart des victimes ont été traitées sur le terrain, ont-ils déclaré. Ahmad Bahar, haut responsable du Hamas à Ghaza, a déclaré aux journalistes que les foules de participants à la Grande Marche du Retour "montrent à nouveau la volonté de notre peuple de renverser tous les complots planifiés contre notre cause".

Il a souligné que les marches ne s'arrêteront jamais tant qu'elles n'auront pas atteint leur objectif: la levée du siège israélien imposé à la bande de Ghaza depuis 2007.

Agences

BRÉSIL

La justice autorise la libération de l'ex-Président Lula

Un juge brésilien a autorisé vendredi la sortie de prison de l'ex-président Lula, qui va être libéré après un arrêt rendu la veille par la Cour suprême, selon l'ordre de libération. Luiz Inacio Lula da Silva, 74 ans, figure historique de la gauche brésilienne, va être libéré plus d'un an et demi après son incarcération à Curitiba (sud) pour corruption. Dans son ordre de libération, le juge a expliqué qu'il n'y avait plus "aucun fondement pour l'exécution de la peine" en raison de la décision de la Cour suprême de mettre fin à une jurisprudence permettant l'emprisonnement dès une première condamnation en appel, même si tous les recours ne sont pas épuisés. Incarcéré depuis avril 2018, Lula a commencé à purger une peine de huit ans et dix mois pour corruption, mais dispose encore d'autres recours auprès d'instances supérieures. Il a toujours clamé son innocence.

SYRIEN

Fin de la 1^{re} série de discussions du Comité constitutionnel syrien à Genève

La première série de discussions au sein du Comité constitutionnel syrien s'est achevée vendredi, et un nouveau cycle devrait se tenir à Genève plus tard ce mois-ci. Le Comité constitutionnel syrien se réunira pour une nouvelle série de discussions le 25 novembre prochain à Genève, a annoncé l'envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie, Geir Pedersen, lors d'une conférence de presse tenue vendredi au Palais des Nations. "Les deux co-présidents ont décidé de se réunir à nouveau à Genève dans 14 jours, de sorte que les prochaines discussions débuteront le 25 novembre", a-t-il précisé.

SOUDAN DU SUD

100 jours pour la formation d'un gouvernement d'union

Un délai supplémentaire de 100 jours a été accordé jeudi aux principaux belligérants du conflit sud-soudanais - le président Salva Kiir et le chef rebelle Riek Machar - pour leur permettre de former un gouvernement d'union nationale, a annoncé à la presse le ministre ougandais des Affaires étrangères, Sam Kutesa.

Kiir, Machar et les représentants de pays de la région, au premier rang desquels le président ougandais Yoweri Museveni, "se sont accordés pour étendre la période de pré-transition de 100 jours à compter du 12 novembre 2019 et d'examiner les progrès au bout de 50 jours à compter de cette date", a détaillé le ministre, lisant le communiqué final de la réunion qui s'est tenue à Entebbe, non loin de la capitale ougandaise Kampala. Outre MM. Kiir et Machar, étaient également présents à cette réunion, le général Abdel Fattah al-Burhane, chef du Conseil souverain soudanais, et le représentant spécial du Kenya pour le Soudan du Sud Kalonzo Musyoka. La formation du gouvernement de transition était initialement prévue en mai, mais elle avait déjà été repoussée une première fois au 12 novembre en raison de désaccords sur des questions cruciales qui n'ont à ce jour toujours pas été résolues, comme la formation d'une armée unifiée et les frontières des Etats régionaux au sein du Soudan du Sud.

A l'approche de l'échéance du 12 novembre, et devant le peu de progrès accomplis sur le terrain, notamment en matière de cantonnement des combattants, les pays de la région ont visiblement estimé préférable de ne pas forcer les choses et d'accorder un délai supplémentaire.

Agences

PixX Pro 600, nouvelle offre pour les professionnels

La formule qui illumine vos projets

PixX Pro

Plan 600
= 3000 DA
Vers tous les réseaux
+ 10 Go
Volume internet
+ ∞
Appels illimités
Vers Mobilis
à partir de la 2^{ème} minute
Validité 30 jours

Plan disponible via *600*

www.mobilis.dz

mobilis
ENTREPRISES

**La Chine à l'origine d'un nouveau
malware pour intercepter les SMS**

Mobilis revêt les couleurs nationales pour le 1^{er} Novembre

Mobilis s'est mis aux couleurs nationales pour la célébration du 65^e anniversaire de la révolution de libération nationale.

Le siège de la Direction générale de l'opérateur, s'est illuminé aux couleurs de l'emblème national vert, rouge et blanc, offrant ainsi, un très beau jeu de lumière à son building. Mobilis est fier de fêter cette 65^e commémoration avec tous les algériens, en partageant ce moment de fierté, de reconnaissance, de souvenirs, et de recueils à la mémoire de ceux et celles qui sont morts pour que vive l'Algérie Algérienne libre.

PixX Pro 600, nouvelle offre pour les professionnels

Pour mieux répondre à l'évolution des usages et des besoins des artisans, commerçants et TPE, Mobilis enrichit son offre PixX Pro avec l'introduction du nouveau plan "600", une formule sans engagement pour accompagner sereine-



ment vos projets professionnels. Avec le plan "PixX Pro 600", les abonnés existants et/ou potentiels, profiteront d'une offre prépayée multi-usage qui s'adapte au rythme de chacun.

Ainsi, la PixX Pro 600 accessible via *600#, procure à la communauté professionnelle d'avantages multiples et généreux en appels, SMS et Internet pour seulement 600 DA / le mois.

La PixX Pro 600, c'est :
* 3.000 DA de crédit valable vers tous les réseaux nationaux.
* Appels gratuits et illimités vers Mobilis au-delà de la 3^e minute.
* 10 Go d'internet.

Le streaming en expansion, son empreinte écologique aussi !

Regarder sa série préférée chez soi sur son ordinateur ou dans les transports sur son portable c'est moins polluant qu'un DVD fabriqué à l'autre bout du monde et livré par coursier comme le faisait Netflix à ses débuts? Pas si simple, répondent des experts face à l'explosion du streaming.

Le streaming vidéo occupe aujourd'hui 60,6 % du trafic global sur internet, selon le dernier rapport de la société canadienne Sandvine, spécialiste des équipements de réseaux. Sur ce total Google (avec YouTube) représente 12 %, Netflix 11,44 %.

Mais si la diffusion numérique semble dématérialisée, elle n'est pas immatérielle : terminaux, réseaux de stockage et de diffusion, tous consomment de l'énergie.

Soit, selon les calculs du Shift Project, groupe de recherche français qui a publié en juillet un rapport sur "l'insoutenable usage de la vidéo en ligne", l'équivalent annuel pour le seul streaming des émissions de CO2 d'un pays comme l'Espagne, ou 1 % des émissions mondiales.

C'est la vidéo à la demande – avec ses géants Netflix ou Amazon et bientôt Apple ou Disney – qui domine, représentant 34 % du total. La vidéo digitale ce sont des fichiers très lourds et qui grandissent avec chaque génération de plus haute définition. Le streaming c'est un ensemble de ressources numériques mobilisées pour un client regardant une vidéo, contrairement à la télé classique où un émetteur arrose tout les spectateurs.

L'empreinte écologique du streaming devrait donc croître exponentiellement, d'autant que l'usage d'internet se diffuse toujours plus à travers le monde.

Huawei tient tête à Trump et propose sa 5G aux Américains



La guerre entre la Chine et Trump pourrait reprendre de plus belle.

En effet, Vincent Pang, un haut responsable de Huawei, a confirmé les discussions engagées par sa firme sur le sol américain. Le but est de leur proposer une licence d'utilisation de sa technologie 5G au moment où le géant chinois est interdit de vendre sa technologie 5G aux États-Unis. "Des entreprises américaines ont manifesté de l'intérêt pour un échange à long terme ou des transferts ponctuels de technologie", affirme Vincent Pang, en visite à Washington il y a quelques jours. Cependant, Huawei prévient les entreprises intéressées que le coût du transfert sera très important. Malgré les sanctions imposées par les autorités américaines contre Huawei, la firme de Shenzhen enregistre une croissance soutenue.

Airpods Pro, Apple met de la réduction de bruit dans ses écouteurs

On reproche souvent à Apple d'imiter la concurrence, mais avec les AirPods la marque a la pomme a clairement transformé l'univers des écouteurs sans fil.

Certes, la qualité audio n'égale pas les modèles des plus grandes marques de Hi-Fi, mais difficile de faire plus simple dans l'utilisation, notamment pour les possesseurs d'iPhone. Le 30 octobre ont débarqué les AirPods Pro et Apple a décidé d'abord d'en revoir le design. Même si ces écouteurs Bluetooth s'adaptent à toutes les oreilles, et qu'il était rare de



les perdre, la marque a décidé de revenir à une conception finalement plus classique avec des embouts. Contrairement à certaines marques, qui livrent leurs écouteurs avec une demi-douzaine d'embouts, Apple a

essayé de contenter tout le monde avec trois tailles différentes. A priori, les risques de perte sont diminués, et mieux encore les écouteurs intègrent un algorithme qui permet de définir la meilleure taille d'em-

bout pour vos oreilles, c'est le Ear Tip Fit Test. Ce qui permet du même coup de proposer une fonction de réduction de bruit active, devenue commune sur la plupart des modèles intra-auriculaires.

Au mieux, cinq heures d'autonomie. En prime, les écouteurs embarquent un égaliseur dit "adaptif", capable selon Apple d'"ajuster automatiquement les fréquences basses et médiums en fonction de la morphologie d'oreilles de chacun". Parmi les autres fonctions, on note bien sûr la présence de Siri et surtout la présence d'un mode "transparence" qui permet de basculer entre ce que l'on écoute, et le bruit extérieur.

Certains téléphones portables émettent trop d'ondes !

Vous avez acheté votre téléphone portable avant 2016 ? Si la réponse est affirmative, alors devriez-vous peut-être ne plus le porter trop près du corps. En effet, dans son rapport, l'agence sanitaire Anses a relevé que certains téléphones portables mis en vente avant 2016 émettent trop d'ondes et dépassent les normes les plus récentes.

Certains téléphones portables doivent être retirés de la circulation ou au moins ils doi-

vent être mis à jour, car ils émettent trop d'ondes et dépassent les normes les plus récentes quand ils sont portés dans la poche d'une veste, juge l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. La durée moyenne d'usage d'un téléphone étant de quelques années, un certain nombre de ces téléphones sont vraisemblablement toujours utilisés aujourd'hui. En cause, le DAS (débit d'ab-

sorption spécifique) de ces modèles, indicateur qui évalue la quantité d'énergie absorbée par le corps exposé à des ondes. La réglementation stipule que ce DAS ne doit pas dépasser la valeur de 2 watts par kilos (W/kg). Ce DAS est mesuré en laboratoire avant la mise sur le marché des portables. Avant 2016, la distance d'éloignement utilisée pour le mesurer pouvait aller jusqu'à 2,5 cm entre le téléphone et le corps.

WhatsApp va - enfin - s'adapter aux tablettes !

L'application de discussion instantanée WhatsApp va enfin publier une version adaptée à l'utilisation sur tablettes, en tout cas sur iPad dans un premier temps. Une bonne nouvelle pour les nombreux utilisateurs. D'après des fuites, la version iPad sur laquelle les équipes de développement travaillaient depuis des mois est finalement prête. Mais elle ne devrait être publiée que quand les autres versions seront prêtes à leur tour. Bonne nouvelle pour les utilisateurs Apple après la fuite de données qui a touché les iPhone le mois dernier.



Google compte intégrer un bloqueur de pub dans son navigateur ?

Google va ajouter un bloqueur de publicités dans son navigateur Chrome. Une décision à laquelle il réfléchit encore afin de ne pas mordre la main qui le nourrit. Chrome est bien connu pour être gourmand en RAM, mais parfois ce sont les publicités présentes sur la page web qui vous font consommer beaucoup de RAM, ralentissant fortement la navigation sur le Web.

Pour pallier cela, Google travaille au développement d'un bloqueur de pubs intelligents qui ne chargera pas les publicités les plus gourmandes en mémoire vive. Les publicités ciblées sont celles requérant plus de 0,1 % de la bande passante, ou plus de 0,1 % de la capacité du processeur par minute. Les publicités ainsi bloquées seront simplement remplacées par un bandeau informant que la publicité a été supprimée, avec un lien expliquant pourquoi la publicité a été désactivée. Il sera toutefois possible d'activer l'affichage de ces publicités, mais cette option sera réservée au mode débogage de Chrome.

La 5G arrive au Maghreb !



Le réseau de la cinquième génération se déploie doucement depuis le début de cette année... de nombreux pays ont lancé cette technologie, d'autres sont en cours de la testé pour un lancement prochain. Dans cette optique, la Tunisie se prépare à l'aire de la 5G. Pour ce faire, l'opérateur de télécommunications, Ooredoo Tunisie, s'est allié au géant finlandais Nokia.

Cette annonce a eu lieu lors d'une cérémonie organisée à Tunis. Prenant la parole, le directeur technique d'Ooredoo Tunisie, Hatem Mestiri a indiqué que "ce déploiement va offrir à l'opérateur privé de la flexibilité, de l'évolutivité et des capacités pour le haut débit mobile, l'Internet des objets (IoT), etc. De plus, ceci permettra à Ooredoo Tunisie d'être plus agiles dans leurs réponses aux besoins de leurs clients et offrir ainsi les services 5G avancés tel que support de l'automatisation industrielle et l'IoT, à mesure que ces technologies passionnantes arriveront sur le marché tunisien".

Par ailleurs, cette nouvelle infrastructure centrale virtualisée permettra de réduire les coûts opérationnels, de stimuler la réactivité du réseau face à l'augmentation de la demande de données et de vidéos, et d'accélérer le développement de nouveaux services pour le marché de consommation et le marché des entreprises tunisiens.

Fibre optique : le mégaprojet de liaison Alger-Aïn Guezzam achevé

Le mégaprojet de fibre optique reliant Alger aux frontières du sud avec le Niger a été achevé avec la livraison du dernier tronçon Tamanrasset-In Guezzam d'une distance de 440 km, a annoncé mardi à Tamanrasset le directeur opérationnel local d'Algérie Télécom (AT), Mohamed Abderrahmane Adjla.

"Le dernier tronçon de la transsaharienne de liaison par fibre optique (Alger-In Guezzam) a été achevé, ce qui a permis à l'Algérie d'atteindre ses objectifs inscrits dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad)", a déclaré M. Adjla à l'APS en marge d'une visite organisée au profit de la presse nationale par AT à ses infrastructures dans la wilaya de Tamanrasset.

Les travaux de réalisation du dernier tronçon Tamanrasset - In Guezzam avaient été lancés en février de l'année dernière par la ministre de la Poste, des télécommunication, des Technologies et du Numérique, Imane Houda Feraoune, qui avait mis en exergue l'importance du projet de liaison transsaharienne en fibre optique reliant Alger à Abuja (Nigeria), qui revêt une dimension africaine.

La dorsale transsaharienne en fibre optique Alger-Abuja a une longueur de 4.350 km, dont 2.650 km traversant l'Algérie du Nord au Sud.

Le projet en fibre optique Tamanrasset -In Guezzam vise à sécuriser le réseau dans cette wilaya, mettre un terme aux coupures et permettre le raccordement de plusieurs zones enclavées au réseau de télécommunications.

Il ambitionne aussi d'augmenter la bande passante de sorte à assurer des prestations de qualité au citoyen, tout en permettant des connections avec d'autres pays dans le cadre du réseau mondial de télécommunications, a-t-on expliqué auprès d'AT.

Des robots-cubes qui s'assemblent... tout seuls

Parfois, plusieurs petits robots sont bien plus adaptés à certaines situations et plus faciles à produire qu'un grand robot très complexe. Des travaux de recherche tentent donc de développer des robots de formes diverses, et des systèmes d'intelligence artificielle pour les commander. Une équipe de chercheurs du Massachusetts Institute of Technology travaille depuis six ans sur des petits robots sous forme de cubes, appelés M-Blocks. Ils ont ainsi créé un essaim de 16 cubes, capables de se disposer en ligne droite, de suivre des flèches ou de s'orienter vers une lumière. La plupart des systèmes robotiques modulaires



utilisent de petits bras et nécessitent beaucoup de coordination. Plutôt que d'opter pour des actionneurs externes pour les déplacements, les chercheurs ont opté pour un volant d'inertie à l'intérieur qui tourne à 20.000 rotations par minute. En freinant le volant, le

cube crée une inertie angulaire qui le déplace. Le volant d'inertie a été conçu afin de permettre au petit robot de se déplacer dans les quatre directions cardinales, peu importe la face sur laquelle il est posé.

Une faille de sécurité dans des... distributeurs de croquettes



Les failles de sécurité représentent l'un des grands problèmes des nouvelles technologies domestiques. En effet l'intrusion d'un tiers dans l'espace privé par l'intermédiaire d'objets connectés inquiète plus d'un. On sait ainsi que les données personnelles qu'ils abritent sont exploitées par les constructeurs, que des conversations peuvent être écoutées par l'intermédiaire d'enceintes intelligentes, et voilà que même que votre distributeur de croquettes peut être piraté à distance ! ZDnet.fr rapporte en effet qu'une chercheuse en sécurité russe

assure avoir eu la possibilité d'accéder à près, tenez-vous bien de onze mille (11.000) distributeurs "FurryTail" de la marque Xiaomi et aurait pu y modifier les horaires d'alimentation programmés, cela sans avoir besoin d'un mot de passe, elle a même réussi, dans certains cas, à rendre l'appareil indisponible. La firme Xiaomi a été contactée et elle s'attache en ce moment à tenter de résoudre le problème pour permettre aux chiens et chats de déguster leurs croquettes aux heures habituelles et ne pas les contraindre à jeûner.

Tik Tok lance son propre... smartphone

Entre Vine et Snapchat, le réseau social Tik Tok a le vent en poupe chez les ados. Cette jeune application mobile permet de créer ses petits clips et de les partager avec ses abonnés, et elle affiche une croissance de 70 % en 2019 avec près de 200 millions de téléchargements. Au départ, c'était plutôt musical mais aujourd'hui, on trouve de tout sur cette plateforme. Derrière cette application, on trouve l'éditeur ByteDance, et fort de ses 700 millions d'utilisateurs mensuel, il a décidé d'aller plus loin et de développer son propre smartphone en s'associant au fabricant Smartisan. Il s'agit du Jianguo Pro 3, un modèle sous Android 9.0. Vendu moins de 400 euros en Chine, il a



tout d'un smartphone haut de gamme avec une dalle AMOLED de 6,4 pouces capable d'afficher des images en Full HD+. Sous l'écran, un processeur Snapdragon 855+, 8 ou 12 Go de mémoire vive, et entre 128 et 256 Go de mémoire de stockage. C'est clairement musclé et c'est une très bonne affaire au regard du tarif du modèle de base.

Quand l'intelligence artificielle s'invite aux toilettes



C'est parfaitement anonyme et aussi très sérieux. Des chercheurs du MIT et une startup ont créé la première intelligence artificielle capable de diagnostiquer les problèmes intestinaux.

L'intelligence artificielle est de plus en plus présente au quotidien, grâce notamment au développement de l'apprentissage automatique et du deep learning, qui

lui permet d'analyser le monde et d'y apporter de nouvelles solutions. Après avoir maîtrisé des jeux vidéo, créé des vidéos réalistes ou encore complété des recherches, l'IA s'attaque désormais aux fèces humaines. Les excréments sont une véritable mine d'informations médicales. L'aspect visuel permet de renseigner sur l'état de la flore intestinale, le régime alimentaire, et apporte des informations sur les dysfonctionnements et maladies du système digestif. Un groupe de chercheurs souhaite créer un outil capable d'analyser automatiquement les images des selles pour évaluer la santé des patients. Le projet est une collaboration entre des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT), Auggi, un coach virtuel pour la santé intestinale sous forme d'application, et Seed, une start-up concentrée sur la santé du microbiome.

Mylee analyse le lait... maternel

Ravid Schecter et Sharon Haramati, qui se sont rencontrées en école de médecine, ont inventé Mylee. Leur solution est soutenue par la communauté scientifique, et en instance de brevet.

MyMilk combine un petit appareil Bluetooth et une application sur mobile ultra simples d'utilisation qui détectent les propriétés électrochimiques d'un échantillon minuscule de lait maternel. Six gouttes de lait au quotidien, insérées dans la chambre prévue à cet effet, suffisent pour déclencher une analyse complète par l'algorithme MyMilk Labs. La maman reçoit sur son smartphone et immédiatement les informations dont elle a besoin : évolution de la production de lait en temps réel, différences entre les seins pour rééquilibrage, identification précoce d'un risque de faible production de lait, conseils personnalisés basés sur les échantillons analysés. Parce que le lait maternel évolue entre la naissance et les semaines qui suivent, passant du colostrum au lait primitif, savoir que la transformation progresse normalement est un soulagement pour les parents..



Le mode multijoueurs débarque sur Mario Kart Tour

Nintendo a enfin annoncé le lancement du mode multijoueur de son jeu mobile Mario Kart Tour. Le mode débarquera en décembre, mais dans une version bêta seulement. Et pour y accéder, il va falloir payer. Nintendo a annoncé sur son compte Twitter une version bêta du mode multijoueur de Mario Kart Tour. Pour en profiter, il faudra néanmoins payer. La bêta sera en effet accessible uniquement aux abonnés du Pass Or. Celui-ci coûte 5,49 euros par mois et permet de gagner des cadeaux et de débloquer les courses en catégorie 200cc, non disponibles en version gratuite. On ne sait pas encore combien de temps durera la bêta ni si tous les pays y auront accès. Nintendo promet cependant de donner plus de détails bientôt. Le mode multijoueur est très attendu. Malgré un démarrage sur les chapeaux de roues, Mario Kart Tour génère pour l'instant peu de revenus. Les développeurs devront donc multiplier les nouveaux contenus s'ils veulent conserver leurs joueurs et rentabiliser le titre.



SILA

"L'Encyclopédie algérienne", un nouvel ouvrage sur l'histoire, la culture et ses artisans

"L'Encyclopédie algérienne", un ouvrage paru à "Kalma communication" en trois volumes consacrés à l'histoire et à la culture millénaires de l'Algérie, à travers son patrimoine, ses coutumes ainsi que ses élites et figures emblématiques, a été publié à l'occasion du 24e Salon du livre.

L'ouvrage de 630 pages, présenté sous forme de coffret et publié également en France chez le même éditeur, est un condensé qui couvre plusieurs milliers d'années d'histoire culturelle, religieuse et politique de l'Algérie. Le premier tome de l'encyclopédie est dédié aux grandes escales qui ont marqué l'histoire depuis l'antiquité à nos jours, à travers une chronologie illustrant des moments marquants allant de l'époque de l'Algérie numide et ses rois berbères, jusqu'à l'avènement de l'islam au VIIe siècle. Suivant un ordre chronologique des événements, ce volume restitue la mémoire collective à travers des faits saillants, depuis l'occupation espagnole des côtes algériennes, jusqu'au débarquement des troupes françaises à Sidi Fredj en 1830. Si l'encyclopédie survole les trois siècles (1518-1830) de la présence ottomane en Algérie, elle s'attarde cependant sur l'occupation française (1830-1962).

De la résistance de l'émir Abdelkader à partir de 1832, aux révoltes populaires notamment celles de Bouamama, El Mokrani et Cheik El Haddad à la fin du XIXe siècle jusqu'au déclenchement de la Guerre de libération de 1954 couronnée par l'indépendance en 1962, l'ouvrage



s'arrête sur les grands moments qui ont jalonné de l'histoire de l'Algérie sous occupation française. Les auteurs de l'ouvrage n'omettent pas de recenser des épisodes tragiques dans l'histoire de la colonisation française, comme les enfumades de populations, les répressions sanglantes, les massacres de masse et la torture pratiquée contre les Algériens. Un dossier sur l'artisanat et le patrimoine national, présenté à travers des édifices culturels, historiques et religieux "prestigieux", héritées de différentes époques historiques, fait partie de ce volume de 204 pages, qui consacre un chapitre aux personnalités sportives algériennes parmi les plus distinguées au monde.

Le deuxième tome est consacré à la culture algérienne, déclinée dans toute sa richesse et sa diversité. Ce volume renferme une galerie de portraits d'écrivains, de figures de théâtre et de cinéma, et de penseurs disparus ou encore vivants.

L'encyclopédie fait la part belle à la musique et à la poésie à travers les grandes figures, entre musiciens, interprètes, compositeurs et poètes qui ont marqué la scène culturelle et musicale en Algérie et à l'étranger.

La dernière partie du troisième tome est réservée à un exposé détaillé, illustré de photos, sur la liesse populaire durant les jours qui ont suivi la proclamation de l'indépendance en 1962,

parmi les moments forts de l'histoire contemporaine de l'Algérie. Sur le volet politique, ce dernier volume revient dans le détail, sur les escales importantes de l'histoire contemporaine de l'Algérie: crise de l'été 1962 et ses luttes de clans composant le Front de libération nationale (FLN) au lendemain de l'indépendance, la période de Houari Boumediène, les années Chadli, Octobre 1988, le retour de Mohamed Boudiaf et le terrorisme dans les années 1990, jusqu'à l'élection d'Abdelaziz Bouteflika en 1999 et sa démission sous la pression populaire.

Ce tome présente aussi un bref aperçu sur des figures historiques et personnalités nationales, parmi les plus illustres, comme Mohamed Boudiaf, Abane Ramdane, Mustapha Ben Boulaid, Hassiba Ben Bouali ou encore des militants algériens d'origine européenne, à l'image de Henri Maillot et Fernand Iveton.

L'Encyclopédie algérienne est le fruit d'un travail collectif mené par une dizaine de chercheurs, sous la direction du chercheur Rachid Benyoub et le journaliste Abdelhakim Belbati.

Près d'un millier d'éditeurs présentant quelques 183.000 titres prennent part au 24e Salon international du livre d'Alger (Sila) qui se poursuit jusqu'au 9 novembre au Palais des expositions des Pins-maritimes.

Les écrits de la nouvelle génération, intéressants, mais peu consultés

L'académicien et écrivain-critique, Makhoul Ameur a affirmé, mardi à Alger, que les écrits de la nouvelle génération sont "intéressants" mais "ne font pas l'objet de critiques".

Intervenant lors d'une rencontre organisée en marge du Salon international du Livre d'Alger Sila 24, M. Ameur a estimé que ces jeunes auteurs (génération des années 90) "n'ont pas appris l'écriture littéraire à partir d'un système éducatif officiel", mais donnent libre cours à leurs plumes "en comptant sur l'auto-motivation et en fomentant leur imagination".

Menant une étude sur quelque 60 écrits de 51 auteurs qui continuent à

être dans l'ombre, l'écrivain a précisé que la nouvelle production littéraire "n'a pas connu une sérieuse vague de critiques", du fait de la prédilection de la majorité des écrivains-critiques, en quête de la facilité, pour les auteurs connus, sachant que le véritable plaisir réside dans la découverte de l'incognito.

L'auteur de "le roman algérien à l'aube du millénaire" a fait savoir que la génération des auteurs d'aujourd'hui s'intéressent plutôt à des questions aussi bien réalistes que philosophiques suivant de nouvelles techniques, ils ont tourné le dos aux écrits traditionnels inspirés de la

Révolution. Un genre qui a caractérisé les années 70.

Plus explicite, M. Ameur a énuméré plusieurs raisons derrière "le désintéressement" des jeunes auteurs envers la Guerre, citant notamment, le temps écoulé depuis l'ère coloniale, la forte influence de la décennie noire et le désintérêt affiché face au discours politique officiel qui n'a plus cette force de conviction aujourd'hui.

Sont intervenus également à cette rencontre des académiciens et des écrivains-critiques algériens et marocains qui ont évoqué le lien entre le roman, la critique et la notion du temps.

PRIX ASSIA-DJEBAR DU ROMAN

Installation des membres du jury

Les membres du jury du Prix Assia-Djebar du roman 2019 ont été installés mercredi à Alger.

La cérémonie d'installation a été présidée par le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi. Présidé par Mme Aïcha Kassoul, le jury comprend Hamid Bouhbib, Karima Mendili, Kaci Djerbib et Ahmed Ouyad.

Cet événement qui porte un message fort, constitue un gage de fidélité et une marque de considération pour les illustres et les innovateurs et également un accompagnement des plumes qui se lancent dans l'innovation, sous les auspices d'un jury fort de compétences nationales dans les domaines de la littérature et des arts.

De même que la tenue de la 5e édition de cet important événement culturel, en la conjoncture que traverse le pays, transmet un message fort aux éditeurs, auteurs et à l'ensemble des acteurs de la scène culturelle et médiatique pour "garantir la continuité et la pérennité de cette manifestation et mettre en relief les caractéristiques de l'Algérie innovante et créative".

Le Prix Assia-Djebar du roman 2018 a permis d'honorer des œuvres exceptionnelles et de découvrir de nouveaux talents "qui contribueront incontestablement au développement de la culture dans notre pays", a rappelé le ministre.

Ce concours, à l'instar d'autres, a pour objectif exploité les idées lumineuses dans le développement de la personnalité nationale, la diffusion des hautes valeurs humaines, le développement des sociétés outre le rapprochement entre les peuples. Institué en 2015, le Grand Prix Assia-Djebar du roman vise à promouvoir la production littéraire algérienne et à encourager et faire connaître les écrivains et auteurs algériens au-delà des frontières nationales.

Ce Prix est un hommage à la romancière algérienne Assia Djebar qui a répondu, dès son jeune âge, à l'appel de la patrie en participant en 1959 à la grève initiée par l'Union générale des étudiants musulmans algériens (Ugema) et en poursuivant son militantisme contre l'occupation et en faveur de la défense des droits de l'homme à travers la création littéraire jusqu'à l'indépendance.

Dans son film "La Noubia des femmes du mont Chenoua", Prix de la Critique internationale à la Biennale de Venise de 1979, Assia Djebar retraça le combat des femmes rurales contre l'occupant français.

Lauréate de nombreux prix pour ses œuvres littéraires, notamment "La Soif", "Loin de Médine", "Ombre Sultane", l'écrivaine deviendra, en 2005, la première femme arabe et africaine à entrer à l'Académie française.

Celle qui fut pressentie, plusieurs fois, pour le Prix Nobel de littérature a tiré sa révérence en 2015, laissant derrière elle une œuvre monumentale.

Institué par l'Anep et l'Enag, le Grand Prix Assia-Djebar du roman récompense les meilleures œuvres littéraires en langue arabe, amazighe et française.

Le jury de la quatrième édition de ce Grand Prix avait distingué Nahed Boukhalifa, Mhenni Khalifi et Ryad Girod.

REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO UNIVERSITAIRE
TIZI OUZOU

Avis D’appel D’offres National Ouvert Avec Exigence
De Capacités Minimales N° 06 / C.H.U - T. O. / 2019

Le Centre Hospitalo-universitaire de Tizi Ouzou lance un appel d’offres national pour l’acquisition de matériel et ouvert avec exigence de capacités minimales pour n° 06/CHU/TO/2019 accessoire de cuisine, équipement collectifs d’exploitation réparti en lots suivants :
LOT N°01: accessoires, ustensiles et matériels de cuisine -
LOT N°02 : matériel de buanderie -
LOT N°03 : groupe électrogène -
Condition d’élégibilité :
Conformément à l’article 44 du décret présidentiel n°15.247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations des services publics ;
Peut participer à cet appel d’offres, toutes personnes physique ou morale, ayant la qualité requise pour chaque lot et ce conformément aux dispositions du présent cahier des charges.
A ce titre, ne sont admis à présenter des offres pour chacun des lots que les soumissionnaires ayant au moins deux attestations de bonnes exécutions similaires à l’objet du lot, établies par des établissements publics signés par le directeur.
Ayant une capacité financière moyenne des trois dernières années supérieures à **8 000 000.00 DA** pour les lots n°01 ; 02 et supérieur à **5 000 000,00 DA** pour le lot n°03.
Le dossier de candidature :
-Le dossier de candidature doit comprendre les documents énumérés à l’article 11 du cahier des charges et doit être inséré dans une enveloppe séparée et cachetée, indiquant la dénomination de l’entreprise « **offre candidature** ».
-Le dossier de candidature contient :
-Une déclaration de candidature à renseigner, à signer, à cacheter et à dater
-Une déclaration de probité à renseigner, à signer, à cacheter et à dater
-Ayant au moins deux attestations de bonnes exécutions similaires à l’objet du lot, établies par des établissements publics signés par le directeur général
-Copie du statut de l’entreprise
-Numéro et domiciliation du compte bancaire
-Les documents permettant d’évaluer les capacités des soumissionnaires :
-A/ Capacités professionnelles :
-Attestation de dépôt légal des comptes sociaux délivré par les services du centre national du registre de commerce C.N.R.C
-B/Capacités financières :
-Les bilans financiers des trois dernières années visées par l’organisme financier en l’occurrence les Impôts (exceptionnellement les sociétés nouvellement créées)
-Les références bancaires
C/ Capacités techniques :
-Les références professionnelles appuyées par des attestations de bonne exécution de marchés portant sur des produits similaires au cahier des charges visées par le directeur des établissements publics.
L’offre technique :
-L’offre technique doit comprendre les documents énumérés à l’article 11 du cahier des charges et doit être inséré dans une enveloppe séparée et cachetée, indiquant la dénomination de l’entreprise « **offre technique** ».
L’offre technique contient :
-Une déclaration à souscrire à renseigner, à signer, à cacheter et à dater
-Les documents techniques pour l’électroménager, groupe électrogène
-Le mémoire technique comportant :
-Lettre d’engagement déterminant le délai du service après vente pour le lot n°05 des des produits, (imprimé ci-joint)
-Le cahier des charges à compléter, à dater, à signer sur toutes les pages par le soumissionnaires portant la mention manuscrite « lu et accepté » à la dernière page.
3-L’offre financière :
-L’offre financière doit comprendre les documents énumérés à l’article 11 du cahier des charges et doit être inséré dans une enveloppe séparée et cachetée, indiquant la dénomination de l’entreprise « **offre financière** ».
3- L’offre financière contient :
-Une lettre de soumission à renseigner, à signer, à cacheter et à dater
-Le bordereau des prix unitaires en hors taxes en chiffres et en lettres à signer, à cacheter et à dater
-Le détail estimatif-quantitatif de l’offre à signer, à cacheter et à dater
-La récapitulatif à signer, à cacheter et à dater.

-Toutes les pages de l’offre doivent revêtir du cachet du soumissionnaires et doivent être paraphées par celui-ci. L’offre ne doit contenir aucune surcharge, ni rature.
-Ces trois enveloppe à savoir Le dossier de candidature, l’offre technique et l’offre financière doivent être insérés dans une autre enveloppe cachetée et anonyme ne comportant que les mentions suivantes :

-Appel d’offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 06/2019/CHU Tizi Ouzou

-Ayant pour Objet « L’acquisition de matériel et accessoire de cuisine, équipement collectifs d’exploitation et de soutien au profit du centre hospitalo-universitaire Tizi-Ouzou pour l’année 2019 ».

« A ne pas ouvrir que par la commission d’ouverture des plis et d’évaluation des offres ».

-La durée impartie aux soumissionnaires pour la préparation des offres est de vingt et un (21) jours à compter de la date de la première parution de l’avis d’appel d’offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l’Opérateur Public (BOMOP) ou dans la presse.
-La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres tel qu’indiqué ci-dessus, (08 H 00) à midi (12h00) heure limite. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu’au jour ouvrable suivant.
-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois. A compter de la date du dépôt des offres.
-L’attributaire du marchgé doit fournir les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature dans un délai maximum de 10 jours et cela conformément à l’article 69 du DP n°15-247. Les soumissionnaires sont invités à assister à la réunion de la commission d’ouverture des plis qui se tiendra le même jour de la date limite de dépôt des offres à 13H heures à la salle des réunions du C.H.U de Tizi-Ouzou.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

Avis D’ANNULATION DE L’AVIS
D’ATTRIBUTION PROVISOIRE

N° FISCAL / 17014021039

-Vu l’avis d’attribution provisoire au projet de marché relatif
Réalisation de 08 forages (Fonçage et construction d’abri)
Lot n° 03: Réalisation du forage de 250ML à Messaèd F15.
Entreprise **Messili Lakhdar** demeurant à la cité Sonelgaz
Bloc 290/28 Hassi Bahbah -Djelfa-.

N° Pli	Entreprise	Numéro fiscal	Montant en TTC	Note offre technique	Délai	OBS.
04	Messili Lakhdar	196141500 28926	22 100.000.00 DA	70.66	06 mois	Moins disant préqualifié

-Inséré aux quotidiens nationaux **السلام** et **MIDI LIBRE** du 21/05/2019 et le Bomop.

-Vu le refus du projet de marché par le comité de wilaya des marchés publics, la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Djelfa déclare l’annulation de l’avis d’attribution provisoire.

Midi Libre n° 3839 - Dimanche 10 novembre 2019 - Anep - 191 6023 562

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D’ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA
COMMUNE DE ZERALDA
NIF : 41000200001608501043

AVIS D’ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ N° 08/2019

Le Président de l’Assemblée Populaire et communal, porte à la connaissance de l’ensembles des soumissionnaires ayant participé à l’avis d’appel d’offres national ouvert avec exigence des capacités minimales n°04/2019 paru dans les quotidiens nationaux **MIDI LIBRE** en date **01/10/2019** et **EL MAGHREB ELAWSAT** en date du **28/09/2019**, concernant l’opération : réfection des établissements scolaires : école BEN FEDDA Aïssa, école BEN SELIMANE Salem, école RAMDANI Djillali, école BOUSSALEM Boualem, école Miloudi Moussa, école EL KHELLOUFI Djillali, école Fatma Zohra Ben Ahmed, école AIDA Ali, école KORCHI Ben Amar, école 12 classes LSL cité 1000 logements VSA.

-Lot n° 01 : école BEN SELIMANE Salem - école RAMDANI Djillali - école AIDA Ali - école KORCHI Ben Amar.
-Lot n° 02 : école BEN FEDDA Aïssa - école BOUSSALEM Boualem - école 12 classes LSL cité 1000 logements VSA.
-Lot n° 03 : école EL KHELLOUFI DJILLALI - école Miloudi Moussa - école Fatma Zohra Ben Ahmed. Conformément aux dispositions des articles **65** alinéa **02** du décret présidentiel **n°15-247 du 16 septembre 2015** portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et après l’ouverture des plis et l’évaluation des offres techniques et financières, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire :

N° plis	Opération	Entreprise	Note Tech	Montant de l’offre	Montant corrigée	Délais	Classement	O.B.S
08	Réfection des établissements scolaires : école BEN FEDDA Aïssa, école BEN SELIMANE Salem, école RAMDANI Djillali, école BOUSSALEM Boualem, école Miloudi Moussa, école EL KHELLOUFI Djillali, école Fatma Zohra Ben Ahmed, école AIDA Ali, école KORCHI Ben Amar, école 12 classes LSL cité 1000 logements VSA.	ETBPH FORTAS ALLEL	44,00	16.648.516,50 DA en TTC	-----	120 jours	01	Offre moins disante
07	Lot n° 02 : école BEN FEDDA Aïssa - école BOUSSALEM Boualem - école 12 classes LSL cité 1000 logements VSA.	ETPH/TCE AYACHINE MOHAMED	38,87	15.270.556,00 DA en TTC	-----	08 mois	01	Offre moins disante
03	-Lot n° 03 : école EL KHELLOUFI DJILLALI - école Miloudi Moussa - école Fatma Zohra Ben Ahmed.	ETB/TCE MEKID SAID	35,50	16.296.464,52 DA en TTC	-----	04 mois	01	Offre moins disante

Les soumissionnaires ayant participé contestent ce choix peuvent introduire leur recours auprès de la commission des marchés de la commune dans un délai de (10) dix jours, à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP, conformément aux procédures en vigueur.

Pour les autres soumissionnaires intéressés, sont invités de ce rapprocher auprès du service contractant au plus tard (03) trois jours à compter du 1^{er} premier jour de la publication de l’attribution provisoire du marché à prendre connaissance des résultats détaillés de l’évaluation de leurs offres techniques et financiers.

FOOTBALL, PHASE DE POULES DE LA COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Le PAC fixé aujourd'hui sur ses adversaires

Le Paradou AC, seul club algérien qualifié à la phase de poules de la Coupe de la Confédération, sera fixé aujourd'hui sur ses prochains adversaires dans cette épreuve continentale, à l'occasion du tirage au sort prévu au siège de la Confédération africaine de football (Caf).

PAR MOURAD SALHI

Pour sa première participation à cette compétition continentale, le représentant algérien a réussi un parcours héroïque, en éliminant les habitués de l'épreuve, à l'image du CS Sfax de Tunis et du Kampala City de l'Ouganda. Les Académiciens se sont présentés sans aucun complexe face à l'expérimenté Kampala City, battu au stade du 5-Juillet avec l'art et la manière sur le score de 4 buts à 1. Outre les Algériens du Paradou AC, la phase de poules de la Confédération verra la participation de grosses cylindres, notamment les deux clubs nigériens, Enyimba et Rangers. Ces deux formations avaient même remporté par le passé la Ligue des champions d'Afrique.



Il y aura deux autres clubs marocains, à savoir le RS Berkane, finaliste de la précédente édition, et Hassania Agadir, quart de finaliste, ainsi que deux clubs égyptiens, Pyramids, tombé du CR Belouizdad au tour précédent et El Masry à ne pas présenter. Le prochain tour réunira également des clubs reversés dans cette compétition après leur élimination en Ligue des champions, à l'instar du Horoya Konakry. Pour les autres qualifiés à cette phase de poules, on retrouve des clubs qu'il ne faut pas sous-estimer. Il s'agit d'El Nasr de Libye, Djoliba du Mali, Zanaco de la Zambie, les Mauritanais de Nouadhibou, San Pedro de la Côte d'Ivoire, Motema Pembe de la République démocratique du Congo et des Sud-Africains de Bidvest Wits.

Les 16 qualifiés seront scindés en 4 groupes de 4 clubs. Les deux premiers

de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale de cette épreuve continentale. La phase des poules de la Coupe de la Confédération africaine de football débutera à la fin de ce mois de novembre. Même si la direction du club ne s'est pas fixée le titre comme objectif de cette première participation africaine, les joueurs et le staff technique, à sa tête le Portugais Francisco Alexandre Chaló, ne veulent pas rater une si belle occasion pour donner à leur équipe une autre dimension.

Chaló, qui s'est montré très satisfait du parcours de son équipe sur le plan continental, ne veut pas s'arrêter en si bon chemin. "Certains qualifient cet exploit de surprise pour notre équipe. Moi je dirai que cela est devenu possible grâce aux efforts de tout le monde."

C'est très important de se qualifier à la phase de poules. Cela permettra aux joueurs d'acquérir plus d'expérience sur le plan continental. Peu importe le prochain adversaire, nous n'allons pas changer notre système de jeu", a indiqué Francisco Alexandre Chaló.

M. S.

MONDIAUX 2019 DE NATATION

Jaouad Syoud à la 6^e place

Le nageur algérien Jaouad Syoud s'est contenté de la sixième place sur le 200 mètres/4 nages de la septième et dernière étape des Championnats du monde 2019, qui se déroulent du 7 au 9 novembre courant à Doha (Qatar). Syoud a bouclé la distance en 2:03.52, assez loin derrière le Japonais Keita Sunama, vainqueur en 1:59.28, devant l'Allemand Philip Heintz, deuxième en 2:00.15, alors que l'Hongrois David Vellaszto a complété le podium, en 2:01.43.

Syoud (20 ans) a atteint la finale de ce 200 mètres/4 nages en décrochant la

deuxième place dans la première série, avec un chrono de 2:04.11.

Le détenteur du record national du 200 mètres/4 nages en 1:59.36 a ainsi échoué dans sa quête d'améliorer ce chrono. Ce qui doublement domage pour lui car, outre l'atablissement d'un nouveau record national, il aurait remporté l'argent lors de cette 7^e étape des Mondiaux de natation.

Syoud, sociétaire de club hongrois Iron Swim Budapest a participé également au 200 mètres / papillon, mais il n'a même pas réussi à atteindre la finale, puisqu'il a occupé la cinquième

place dans sa série, avec un chrono de 2:06.44, lui dont le record national est 2:01.72. Pour mémoire, Abdallah Ardjoun, sociétaire de l'ASPTT d'Alger avait battu le record national du 200m dos, en terminant à la 5^e place de cette finale, disputée jeudi, avec un chrono de (2:02.56), améliorant ainsi son propre record d'Algérie, qui était de (2:02.73).

La finale du 200 mètres/dos a été remportée par l'Australien Bradley Woodward (1:58.42), devant le Japonais Kaita Sonama (1:58.83) et le Biélorusse Miketa Tseme (2:00.92).

DIVISION EXCELLENCE

Le MBT, seul patron de la poule B

Le MB Tadjanet est seul leader de la poule B du championnat national de handball, Division Excellence. Le MBT a pris les commandes grâce à sa victoire enregistrée face à la JES Skikda, alors que dans le groupe A la JS Saoura a rejoint le MM Batna en tête du classement.

Après quatre sorties, le groupe B de la Division Excellence n'a qu'un seul patron et c'est le MB Tadjanet (8 pts). Invaincus depuis le début de la compétition, les capés de Ilyes Bastandji ont pris le meilleur sur la JSE Skikda, ex-coleader, dans un match au sommet soldé sur le score de 28 à 25.

Pour sa part, le GS Pétroliers s'est

imposé en déplacement face à l'Olympique El Oued (24-35) et rejoint la JSES sur la seconde place avec 6 unités chacun.

De son côté, le CRB Baraki s'est fait très peur face au promu, le MC Oued Tlélat. Menés au score à la mi-temps (13-16), les coéquipiers de Salah Eddine Cheikh ont pu refaire leur retard en seconde période et gagner sur le fil (24-23). Quant à l'OM Annaba, la formation bônoise a renoué avec le succès en battant le CRB Mila (27-22).

Dans le groupe A, la meilleure opération du jour a été réalisée par la JS Saoura. En effet, les Aiglons du Sud ont damé le pion à la lanterne rouge,

l'ES Arzew, dans le derby de l'Ouest (27-28). Une petite victoire certes, néanmoins, elle permet aux gars de la Saoura de rejoindre le MM Batna sur la plus haute marche du podium (7 pts).

A l'est du pays, l'ES Aïn Touta et le MM Batna, autre promu, se sont donnés la réplique dans un derby des Aurès très attendu. Toutefois, cette chaude empoignade n'a pas connu de vainqueur (18-18) et les deux voisins se sont partagé le gain de la rencontre. Dans le bas du classement, l'IC Ouargla cale de nouveau à domicile, tenu en échec par le MC Saïda (21-21), mais parvient néanmoins à engranger son

SUPER DIVISION DE BASKETBALL

Le Rouiba CB et le PS El Eulma solides leaders

Le Rouiba CB et le PS El Eulma ont confirmé leurs statuts de leaders du groupe A et B, de la Super Division, à l'issue de la première partie de la 4^e journée du championnat national de basketball, jouée ce vendredi.

Devant ces inconditionnels, le Rouiba CB a enchaîné avec un quatrième succès de rang en battant, de justesse, le CRB Dar el-Beïda (60-59). En effet, les joueurs du RCB sont revenus de très loin dans ce derby de la capitale et infligent à leur adversaire du jour son premier revers de la saison.

De son côté, l'OMS Miliana s'est imposé hors de ses bases sur le parquet du promu, l'ES Cherchell (55-65). À l'image du RCB, le PS El Eulma est innarrable lui aussi. Afin de conserver son fauteuil de leader (8 pts), la formation des Hauts-Plateaux a joué un mauvais tour à son hôte, NB Staouéli (65-69).

Pour sa part, le WO Boufarik s'est baladé face à l'IR Bordj Bou Arréridj (99-58), alors que l'USM Blida chute pour la seconde fois de suite à la maison, battue par l'USM Alger (44-49). Le deuxième acte de cette 4^e journée devait se tenir hier samedi à partir de 14h.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DAR EL BEIDA

COMMUNE D'AIN-TAYA

NIF: 41000200001608501039

N°: 3034 /B.M.S.P/2019

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Ain-Taya, informe les soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimal N° 03/2019 Portant :

Création D'une Liaison Si El Haoues Route De Camkha Sur 1500 Ml

Paru dans les quotidiens nationaux suivants :

- الهدف 2019/10/03

-Midi libre le 05/10/2019

Qu'à l'issue de l'ouverture des plis et d'évaluation des offres, les résultats de l'évaluation des offres, et en application des critères fixés à l'article 23 du cahier des charges, les travaux ont été attribués provisoirement aux soumissionnaires suivant :

Plis N°	L'attributaire provisoire du marché	N° d'identification fiscale	Note technique (40 pts)	Montant du lot en (TTC)	Montant corrigé du lot en (TTC)	Délai d'exécution	Critère du choix
07	TCE AMIAR Athmane	176160104455171	32,5	72 881 550,00 (DA)	72 656 640,00	(180) Jours	Moins - Disant Critère prix

Tout soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire du marché, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché, conformément à l'article 82 alinéa 01 du décret présidentiel n° 15/247, portant réglementation des marchés publics et délégations de service public

Les autres soumissionnaires seront invités de se rapprocher du bureau des marchés publics au plus tard trois (03) jours, à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché conformément à l'article 82 alinéa 04, à prendre connaissance des résultats détaillés de leurs candidatures offres technique et financière pour leur communiquer les résultats, par écrit.

Midi Libre n° 3839 - Dimanche 10 novembre 2019 - Anep 191 6023 875



EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
Direction Opérationnelle de Tipaza
Cité administrative Tipaza

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°14/AT/DO TIP/2019

La Direction Opérationnelle de Tipaza, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, N°14/AT/DO TIP/2019, pour la réalisation des « travaux de construction des lignes d'abonnés avec contrat d'adhésion à commande » à travers la Wilaya de TIPAZA.

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N° :109214 intitulé « installation des réseaux et des centres électriques et téléphoniques ».

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE DE TIPASA
ADRESSE : CITE ADMINISTRATIVE AUI TIPASA**

Contre le paiement auprès de la Banque BNA, d'un montant de cinq mille dinars (5000 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et reprographie, par versement au compte bancaire BNA agence de Tipaza N° :001004380300000133/58

Les soumissionnaires doivent fournir des offres comportant :

1. Un Dossier administratif.
2. Une offre technique.
3. Une offre financière.

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

**ALGERIE TELECOM - SPA -
DIRECTION OPERATIONNELLE DE TIPASA
ADRESSE : CITE ADMINISTRATIVE AUI TIPASA
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°14/AT/DO TIP/2019 »
« CONSTRUCTION DE LIGNES D'ABONNES »
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »**

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la 1^{ère} parution de cet appel d'offres dans la presse nationale.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres tel qu'indiqué ci-dessus, de 08h00 à 14h00 et doivent être déposées dans les délais requis à l'adresse ci-après :

**Direction Opérationnelle de Tipaza / Département des Achats et de la Logistique
Cité administrative AUI Tipaza**

L'ouverture des plis des offres s'effectuera en séance publique et en présence des soumissionnaires, en une seule phase, elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 14 H 00 à l'adresse suivante :

**La Direction Opérationnelle de Tipaza / Département des Achats et de la Logistique
Cité administrative AUI Tipaza**

La validité des offres est fixée à cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis, délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé.

Midi Libre n° 3839 - Dimanche 10 novembre 2019 - Anep 191 6023 967



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Cuisine

Paëlla

Ingrédients :

600 g de riz
6 morceaux de poulet
24 crevettes
500 g de moules
2 oignons
50 g de poivrons rouges
300 g de tomates
12 cl d'huile d'olive
2 doses de safran en poudre
2 c. à café de paprika
2 gousses d'ail
Sel, poivre

Préparation :

Nettoyer les moules. Eplucher les oignons et les émincer. Peler l'ail et la coupe en lamelles fines. Faire chauffer la moitié de l'huile dans un plat à paella. Faire dorer les morceaux de poulet et l'oignon pendant 5 minutes. Puis ajouter les tomates écrasées et les poivrons coupés en dés, verser 3 litres d'eau et laisser cuire à feu doux pendant 45 minutes.

Mettre les moules dans une casserole, couvrir et faire cuire 10 minutes. Les retirer de la casserole à l'aide d'une écumoire.

Filtrer le jus de cuisson et le rajouter au bouillon. Saler.

Quand le temps de cuisson du poulet est terminé, retirer les morceaux de poulet et verser le bouillon dans un grand saladier. Garder de côté.

Faire chauffer le reste d'huile dans le plat à paella. Faire revenir l'ail pendant 3 minutes puis ajouter le riz et mélangez.

Verser le bouillon par dessus, le safran, le poivre noir et le paprika, faire cuire 10 minutes à feu vif. Rectifier l'assaisonnement.

Ajouter les morceaux de poulet, les moules et les crevettes et prolonger la cuisson 10 minutes à feu doux. Servir très chaud.

Gâteau au chocolat



Ingrédients :

170 g de chocolat pâtissier au lait
100 g de beurre
100 g de farine
3 oeufs
20 g de sucre en poudre

Préparation :

Faire fondre le beurre au four à micro-ondes.

Dans un saladier mélanger le beurre fondu, les oeufs, la farine et le sucre. Séparer la pâte obtenue en deux.

Préchauffez le four à 200 °C. (th. 6/7).

Hacher 3 barres de chocolat en pépites et faites fondre le reste au bain marie.

Mélanger le chocolat fondu avec la moitié de la pâte. Mélanger l'autre moitié avec les pépites. Dans un moule à manqué beurré, alterner des couches des deux pâtes obtenues. Enfourner pour 12 min. environ.



SILHOUETTE ET BEAUTÉ

Comment camoufler vos petites rondeurs ?

Ce n'est pas parce que votre corps n'est pas parfait que vous devez vous cacher derrière des vêtements trop amples. Apprenez à vous mettre en valeur. Sublimez vos rondeurs et dissimulez celles dont vous êtes moins fière.

PAR OURIDA AÏT ALI

La culotte de cheval

Si elle est naissante, elle se fera simplement oublier dans un pantalon non moulant, à pinces, au tombé droit.

Les robes, jupes et jupes-culottes plutôt amples sont la solution idéale à la vraie culotte de cheval, sans oublier les tuniques et vestes longues, si votre morphologie le permet, c'est-à-dire si vous avez un buste court et de longues jambes.

Un "petit" ventre

Ne divisez pas votre silhouette à cet endroit-là ! Le mieux est d'opter pour des vestes à hauteur des hanches, des ensembles monochromes, des hauts asymétriques, croisés ou des chemises que vous ferez blouser légèrement sur les hanches.

Le haut des bras un peu fort

Habillez vos bras avec des manches longues ou mi-longues suffisamment larges pour ne pas vous comprimer, mais en évitant les manches bouffantes. Préférez les vêtements épaulés aux manches raglan car ils sont à la fois plus élégants et plus confortables.

Des fesses rebondies

Privilégiez les poches larges qui enrobent les fesses sur les jeans : cela vous fera perdre un peu de volume. Détail important : les poches doivent être bien centrées afin de donner une ligne harmonieuse.

Optez pour une taille moyenne ou haute qui mettra en valeur vos courbes sans insister sur le volume.

Plus généralement

D'une manière générale, portez des vêtements non moulants, monochromes ou à petits motifs. Pour affiner la silhouette, choisissez des matières qui allient fluidité et tenue pour couvrir les rondeurs sans les accentuer.

Ne vous cantonnez pas au noir sous prétexte qu'il amincit ! Vous obtiendrez le même résultat avec du chocolat, du violet, du bordeaux ou du bleu marine. Toutes les couleurs sont permises si vous choisissez



des vêtements bien coupés dans une harmonie de camaïeux de couleurs.

N'oubliez pas de mettre en avant vos atouts : si vos jambes sont fines, osez les jupes courtes.

MAIN VERTE

Chouchoutez vos plantes

Faire briller leurs feuilles

Il existe sur le marché des produits pour faire briller le feuillage des plantes vertes, mais on peut aussi en fabriquer facilement à la maison.

Il suffit de diluer un jaune d'œuf dans environ deux tasses d'eau tiède. Après avoir bien nettoyé les feuilles poussiéreuses avec un linge humide, on imbibe un linge propre de la solution et on le passe sur la surface des feuilles des plantes vertes. Évitez toutefois de l'utiliser sur les feuilles duveteuses, comme les violettes africaines ou les gloxinias. L'opération peut être répétée une ou deux fois par année, pas plus, car cela risque d'obstruer les stomates des feuilles et nuire à la croissance des plantes.

Éviter la chute des fruits des arbres fruitiers

Il faut toujours les arroser lorsque le temps est chaud. Pour vérifier si un arrosage est nécessaire, il suffit d'enfoncer un doigt dans le sol, à une profondeur d'environ 5 cm.

Si la terre est sèche, il faut arroser. On



le fait idéalement en début de soirée, car l'évaporation est plus faible à ce moment. Un arrosage lent mais abondant est préférable à plusieurs arrosages superficiels : cela permet d'atteindre les racines en profondeur, et pas seulement les racines superficielles. S'il n'y a pas de

cuvette d'arrosage, on peut installer un tuyau au pied de l'arbre, en changeant son extrémité de place à quelques reprises, afin de s'assurer que tout le système racinaire de la plante soit irrigué. Répéter au besoin, jusqu'à ce que les fruits soient prêts à être dégustés !

Planter les colchiques

Les colchiques d'automne sont des bulbes à floraison automnale, qui fleurissent peu de temps après leur plantation. On les plante à la fin du mois d'octobre ou au début de novembre dans un sol légèrement humide et dans un emplacement situé au plein soleil ou à la mi-ombre. S'ils sont plantés à au moins 8 ou 10 cm de profondeur, ils survivent sans peine en hiver avec une bonne protection hivernale (paillis ou couverture de neige). Le feuillage apparaît le printemps suivant, entourant le fruit qui mûrit à ce moment-là.

Trucs et astuces

Des cendriers qui sentent bon



Remplissez vos cendriers de sable et saupoudrez le dessus d'herbes de provence. Le sable éteint instantanément les cigarettes tandis que les herbes parfumeront l'air ambiant.

Gants en caoutchouc



Beaucoup de femmes utilisent, pour les travaux ménagers, des gants de caoutchouc. Ils préservent les mains. Ces gants nécessitent cependant des soins. Pour pouvoir les réutiliser sans inconvénients, après chaque usage, et lorsqu'ils sont secs, talez les à l'intérieur.

Ce que vous devez avoir en voiture



Glissez dans votre boîte à outils des gants en plastique ultra fins ou encore, une boîte de lingettes pour bébés. Quel que soit le problème que vous aurez en pleine route (pneu crevé, vérification d'huile ou plein d'essence), vous garderez les mains bien propres.

O. A. A.

Mots Fléchés N°3820

légère vibration calculer avant	↓	agitation laisseras de côté	↓	poème chanté triste	↓	filtre solaire	↓	hypocrite désorienté	↓	improductives	↓	étourdie	↓
↓		↓		↓				↓		il suit le bis cri du midi	↓		
outil de canotier nouveau courrier	→					tête de fusée fondèrent	→					mettrais au diamètre	↓
↓					brûleras encaustiquer	↓							
fin de verbe étoile de mer	→		colorera en brun flagrante	→						partie d'archipel patrie d'Abraham	→		
↓			↓					trop utilisée plus bas que le do	→				
liquides	→							colères en vers liqueur forte	→				
disparu	↓				dresse temps de règne	→				cassant interrompre	→		placerais
vin portugais frustrer	→						aboutira production	→				soleil déifié génèse divine	→
↓					refus précis arbuste de haie	→			vallées inondées perforai	→			
		bien marquée ferais mien	→					victime roue de poulie	→				
nation	↓	↓			sortie de lave	→	déchet organique bénéfique	→			strontium au labo couvents isolés	→	
		trouvaille dilapida	→									antique poète	↓
↓		↓		écrirai	→								
égalisée point cardinal	→							équipés pour le combat dévoilés	→				
↓				comme hausse	→			néqation attachent	→		c'est pareil ioie dans le stade	→	bien cuits
chance de peau tournera	→				reçu au Paradis coin chaud	→				retirer pièce en Suède	→		
↓						insonorisa de bon matin	→					trou pour le boulin	↓
chiffe molle poisson plat	→							médiance mère des Titans	→				
↓					griqnote	→				cauchemar du merlan	→		
pièce de service	→								teméraires	→			

SUDOKU

N°3820

SOLUTION SUDOKU

N°3820

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3819

			3			2		
			5		1			9
2		3		7		1		6
	6		8				7	4
7	9				3		6	
9		8		6		5		2
5			9		2			
		6			8			

3	9	2	5	6	7	4	8	1
5	1	8	2	9	4	3	7	6
4	7	6	8	3	1	2	5	9
2	4	5	3	7	6	1	9	8
9	6	7	1	2	8	5	3	4
1	8	3	4	5	9	6	2	7
6	5	1	7	8	3	9	4	2
8	2	4	9	1	5	7	6	3
7	3	9	6	4	2	8	1	5

A	A	C	C	B	P	E		
S	U	R	V	E	I	L	L	E
T	E	I	N	T	E	E	O	P
P	O	P	O	T	E	S	C	U
B	A	N	A	N	E	S	E	C
D	I	S	T	R	I	C	T	N
O	S	A	S	A	E	D	E	N
E	G	A	L	E	R	P	L	E
R	E	R	A	B	L	E	R	A
N	A	R	R	A	T	E	U	R
P	A	T	I	R	I	O	N	I
C	H	I	E	N	S	T	O	N
I	N	O	S	I	E	R	M	I
E	Q	U	I	T	A	B	L	E
U	R	G	E	E	F	F	A	C
R	E	E	L	A	R	S	E	N
S	O	B	R	E	R	I	P	E
J	E	O	I	E	A	M	E	E
D	E	S	E	N	F	L	E	S
T	A	G	N	E	E	R	O	T
M	O	U	S	S	U	E	R	E

L'Homme moderne aurait vu le jour au Botswana

Le lac Makgadikgadi, situé sur les terres du Botswana, a disparu il y a plus de 10.000 ans, laissant derrière lui un désert de sel. Mais, à en croire les récents travaux de chercheurs de l'université de Nouvelle-Galles du Sud (Australie), c'est précisément là que les premiers Hommes modernes ont vu le jour, il y a environ 200.000 ans.

Une conclusion qu'ils tirent de l'analyse de l'ADN mitochondrial de plus de 1.200 personnes vivant dans le sud de l'Afrique. "L'ADN mitochondrial, c'est un peu comme une capsule temporelle qui garderait trace des mutations qui se produisent au fil des générations", explique Vanessa Hayes, chercheuse à l'université de Nouvelle-Galles du Sud.

Ainsi, les chercheurs ont reconstitué l'une des plus anciennes lignées d'ADN sur Terre, connue des spécialistes sous le nom de lignée L0. Une lignée qu'ils ont retrouvée remarquablement préservée dans certaines



populations. Et c'est en identifiant où et quand cette lignée a connu ses premières divisions que les chercheurs pensent être remontés à nos origines.

Des doutes subsistent

S'appuyant cette fois sur la géologie et sur les modèles climatiques, ils ont aussi établi que la région - qui correspond aujourd'hui au pan de Makgadikgadi - était alors luxuriante. "L'un des écosystèmes les plus productifs de la planète", remarque

Andy Moore, géologue à l'université de Rhodes (Afrique du Sud). Un environnement qualifié par les chercheurs d'écologiquement stable et propice au développement de la vie. Nos premiers ancêtres y auraient prospéré pendant quelque 70.000 ans.

Ce n'est que lorsqu'une évolution du climat a ouvert de nouvelles voies vertes à travers le désert que les Hommes ont commencé à migrer vers d'autres contrées, il y a entre 130.000 et 110.000 ans. "Les premiers migrants se sont aventurés au nord-

est, suivis d'une deuxième vague de migrants qui ont voyagé vers le sud-ouest. Une troisième population est restée sur place jusqu'à aujourd'hui", assure Vanessa Hayes.

Mais déjà, certains spécialistes se déclarent sceptiques quant à ces conclusions. L'utilisation de distributions génétiques modernes pour déduire où vivaient des populations ancestrales, en particulier sur un continent aussi vaste et complexe que l'Afrique, leur apparaît comme quelque peu aléatoire.

Le déclin des insectes est plus important que prévu



Les populations d'insectes sont en danger. L'étude présentée par des chercheurs de l'université de Munich n'est pas la première à arriver à cette conclusion. Mais, là où les précédentes études s'intéressaient à la biomasse - c'est-à-dire au poids total de

tous les insectes - ou à des espèces en particulier, celle-ci se veut bien plus large. Les chercheurs ont collecté plus d'un million d'insectes sur quelque 300 sites en Allemagne. Résultat : parmi les 2.700 espèces étudiées, nombre d'entre elles sont en déclin. Que ce soit dans les régions forestières ou dans les prairies, les scientifiques ont dénombré environ un tiers d'espèces d'insectes en moins entre 2008 et 2017. Et certaines espèces, déjà rares, semblent même avoir disparu.

L'agriculture sur le banc des accusés

Tous les sites étudiés sont concernés. Y compris les forêts "vierges" situées dans

des zones protégées. Toutefois, les pertes les plus importantes ont été enregistrées dans des prairies situées à proximité de terres cultivées de manière intensive. Les espèces les plus touchées étant aussi celles qui sont les moins mobiles. Une baisse de pas moins de 67 % de la masse totale des insectes a été enregistrée dans ces zones. Un déclin que les scientifiques attribuent naturellement aux pratiques agricoles.

Dans les zones boisées, les insectes les plus touchés sont ceux qui sont capables de couvrir de longues distances. Peut-être parce que ces insectes peuvent également se trouver en contact avec l'agriculture.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Otoscope

Inventeur : Jean-Pierre Bonnafont Date : 1834 Lieu : France

Un otoscope est un instrument médical permettant l'inspection du conduit auditif externe et du tympan. Il est constitué d'un manche, et d'une tête munie d'un système lumineux, d'une lentille grossissante et d'un speculum jetable. Le premier otoscope est inventé en 1834 par Jean-Pierre Bonnafont qui utilise une source lumineuse réfléchie vers l'oreille par un miroir. L'otoscope permet de diagnostiquer le plus souvent des affections telles que otite externe ou otite moyenne aiguë.



IL ÉTAIT UNE FOIS DANS
L'OUEST

21h00

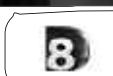


Dans l'Ouest américain, un mystérieux cow-boy, qui ne quitte jamais son harmonica, cherche à régler ses comptes. Alors qu'il arrive dans la gare d'une petite ville, il est accueilli par trois pistoleros qu'il élimine sans hésiter. Dans toute la région, la construction du chemin de fer provoque l'expropriation sans scrupule des fermiers. Ainsi, Frank, l'impitoyable homme de main de Morton, fait-il assassiner McBain et ses enfants. Jill, une ancienne prostituée que McBain avait épousée, arrive au ranch après le meurtre. Les soupçons pèsent sur Cheyenne, connu du shérif, qui parvient à s'évader.

BIG GAME



21h00



En Finlande, Oskari, 13 ans, accompagne son père et ses amis chasseurs pour accomplir un rite initiatique essentiel : il doit passer une nuit seul en pleine forêt, muni d'un arc et de quelques réserves, en ne comptant que sur lui-même. Cette épreuve fera de lui un homme au petit matin. Tout bascule quand Air Force One, en vol au-dessus des lieux, est abattu par un missile. William Alan Moore, le Président, survivant, se réfugie dans la forêt, poursuivi par plusieurs hommes. Il croise bientôt le chemin d'Oskari.

L'ASCENSION



21h00



Équipé d'un sac à dos complet, Samy, fils d'un chauffeur de taxi et d'une mère au foyer, quitte la cité de La Courneuve, en Seine-Saint-Denis pour se lancer dans un projet fou : effectuer l'ascension de l'Everest. Avant tout cela, il fait une halte dans une radio locale pour raconter l'origine de son projet. Le jeune homme avoue aux animateurs s'être lancé dans cette aventure pour impressionner Nadia, qu'il connaît depuis le collège et qu'il rêve de séduire.

LES ENQUÊTES
DE MURDOCH

21h00



Lors d'un concours de frappe pour mettre à l'honneur la nouvelle machine à écrire électrique, Langston, l'un des candidats meurt. Le vintenaire a été électrocuté. L'inspecteur Murdoch s'aperçoit vite que Louise Cherry, chroniqueuse au «Toronto Telegraph», qui avait des chances de remporter l'examen, était sans doute la cible du tueur. Elle avait reçu plusieurs menaces de mort suite à des articles qu'elle avait rédigés. L'un de ses détracteurs est arrêté et interrogé.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

L'EMMERDEUR



21h00



Ralf Milan, un tueur à gages, doit abattre, depuis la fenêtre de sa chambre d'hôtel, un certain Randoni, dont le témoignage dans un procès pourrait nuire à ses employeurs. Mais, dans la chambre voisine, François Pignon, un représentant en chemises abandonné par sa femme, tente au même moment de se suicider. Mais ce dernier, maladroit, cause un dégât des eaux en tentant de se pendre. Lorsque le garçon d'étage demande à Milan d'appeler la police, ce dernier, qui redoute d'attirer l'attention des autorités, lui promet de veiller sur le dépressif suicidaire.

LE MASQUE DE ZORRO



21h00



Au début du XIX^e siècle, don Diego de la Vega, alias Zorro, lutte contre Montero, le tyranne gouverneur de Californie. Mais ce dernier démasque le justicier, tue son épouse et enlève leur bébé. Don Diego est jeté en prison. Vingt ans plus tard, il parvient à s'évader. Il rencontre alors Alejandro, un jeune hors-la-loi, et voit en lui le moyen de se venger de Montero. Il décide d'en faire le nouveau Zorro.

ZONE INTERDITE
NOUVEAU SERVICE
NATIONAL

21h00



A partir de 2021, le service national universel concernera tous les jeunes de plus de 15 ans sans exception. Ophélie Meunier et les équipes de l'émission ont suivi pendant 15 jours la première édition aux côtés de 2.000 jeunes. Océane, qui a des soucis avec l'autorité, effectue son service dans les Ardennes. Augustin, autiste Asperger, intègre le centre de Bourges. Gianni, quant à lui, va découvrir le dispositif en Guyane. Enfin, Angélique effectuera son SNU en banlieue parisienne. Elle espère se familiariser avec l'auto-défense et le secourisme.

MOI, MOCHE
ET MÉCHANT 3

21h00



Vedette déchue d'une série télé dans les années 80, Balthazar Bratt est devenu un criminel au style vestimentaire extravagant. Celui-ci accumule les méfaits, malgré les efforts de Gru et Lucy, qui, accompagnés des Minions, tentent régulièrement de l'arrêter. Après un ultime échec, Gru et Lucy sont renvoyés de l'agence AVL et se retrouvent au chômage. Alors que Gru refuse obstinément de revenir un méchant, les Minions, dans leur grande majorité, décident de le quitter.

PARIS HILTON

SCINTILLANTE POUR LES FÊTES AVEC SES AMIES TOP MODELS

Jeudi 7 novembre 2019, Boohoo a sorti une nouvelle collection baptisée *All That Glitters*. Les mannequins Elsa Hosk, Romee Strijd, Josephine Skriver, Jasmine Tookes et Yvonne Simone en sont les égéries. Paris Hilton les a retrouvées au Nightingale Plaza, une boîte de nuit huppée de West

Hollywood, pour une soirée de lancement mémorable. Habillée d'un chemisier, d'un top court, d'une mini-jupe et de chaussures pailletés, Paris Hilton a illuminé le photocall rose où ont paradé les invités stars de l'événement. Comme elle, le mannequin Sofia Richie, les sœurs Delilah et Amelia Hamlin (filles

de Lisa Rinna et Harry Hamlin), l'influenceuse et meilleure amie de Kylie Jenner, Anastasia Karanikolaou, l'ex-petite amie de Brody Jenner, Josia Canseco, ainsi que la craquante Kat Del Toro ont honoré l'invitation de Boohoo.



Catherine Deneuve

VICTIME D'UN ACCIDENT VASCULAIRE, ELLE "RÉAGIT BIEN AU TRAITEMENT"

Il était aux alentours de 15h mardi 5 novembre 2019 lorsque Catherine Deneuve a été victime d'un malaise au centre hospitalier de Gonesse (Val d'Oise), où l'icône du cinéma français tournait une scène du film De son vivant d'Emmanuelle Bercot.

Yannick Noah

Son fils Joalukas est "noir à l'intérieur"

"Joalukas a tout pris de sa mère et de ma mère, sa grand-mère. C'est un quarteron, il a un truc spécial. En le voyant on ne peut pas dire qu'il possède un quart de sang africain. Il est pourtant noir à l'intérieur, et lorsque tu le vois danser, tu ne comprends plus rien !", confie Yannick Noah sur son fils Joalukas.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	05h51
Dohr	12h32
Asr	15h21
Maghreb	17h43
Icha	19h06

FRONTIÈRE DE LA BANDE DE GHAZA

69 PALESTINIENS BLESSÉS PAR DES TIRS DE SOLDATS DE L'OCCUPATION ISRAÉLIENNE

Au moins 69 manifestants palestiniens ont été blessés, avant-hier après-midi, dans des affrontements avec des soldats israéliens stationnés à la frontière, entre l'Est de la bande de Ghaza et Israël, a déclaré un responsable local. Ashraf Al-Qedra, porte-parole du ministère de la Santé ghazaoui, a indiqué dans un communiqué de presse diffusé par courrier électronique, que 69 manifestants palestiniens avaient été blessés à l'Est de Ghaza, dont 29 blessés par des tirs de soldats de l'occupation israélienne. Des centaines de Palestiniens se sont rassemblés à la frontière avec Israël, à l'Est de la bande de Ghaza, pour se joindre aux rassemblements et manifestations anti-israéliens hebdomadaires, également

connus sous le nom de Grande marche du retour, qui se répètent depuis fin mars 2018. Selon des témoins, des manifestants ont brandi des drapeaux palestiniens, scandé des slogans anti-Israël et lancé des pierres, les soldats postés à la frontière ont tiré des dizaines de cartouches de gaz lacrymogène et de balles en métal recouvertes de caoutchouc. Les ambulanciers ont déclaré, que des dizaines de personnes avaient été blessées après avoir inhalé les gaz lacrymogènes des cartouches tirées par les soldats israéliens, et que certaines avaient reçu des balles en métal recouvertes de caoutchouc. La plupart des victimes ont été traitées sur le terrain, ont-ils déclaré.



PRIX "MEDIA STAR" DE LA PRESSE ÉLECTRONIQUE

WALID BOURZAH DE L'APS REMPORTE LE 1^{ER} PRIX

Le journaliste Walid Bourzah de l'Agence nationale Algérie Presse Service (APS), a remporté le premier prix de la 13e édition du concours "Media Star" dans la catégorie "presse électronique", organisé chaque année par l'opérateur téléphonique "Ooredoo". Le

journaliste Bourzah a décroché la première place pour son reportage intitulé *"Journalisme mobile..., quand les Smartphones rivalisent avec les caméras dans la couverture des évènements"*, publié sur le site de l'APS, lequel s'articule autour de l'utilisation des TIC dans

la couverture du mouvement populaire (Hirak). La compétition "Media Star" distingue annuellement les travaux journalistiques dans les catégories de la presse écrite, audiovisuelle, radiophonique et électronique, et décerne des prix aux trois premiers lauréats

dans chaque catégorie, sur les sujets relatifs aux TIC et à l'économie numérique. Un jury regroupant des enseignants universitaires et des professionnels de médias et des TIC, a procédé à l'évaluation des travaux et la sélection des lauréats de cette édition.

AU LARGE D'ORAN

UN CORPS REPÊCHÉ ET UNE PERSONNE SAUVÉE

Les éléments de la Protection civile de la wilaya d'Oran ont repêché un corps et sauvé une personne de la noyade, au large des côtes oranaises, vendredi soir, selon le chargé de la communication de la Protection civile. Après avoir été alertée, l'équipe de six plongeurs de la Protection

civile, assistée par les Gardes-côtes, est intervenue en urgence pour sauver un homme de 35 ans, coincé sur une éminence rocheuse au lieudit "Monta". Les premiers soins lui ont été prodigués avant son transfert au CHU d'Oran, selon les dires du lieutenant Bellala Abdelkader. Quant à la

seconde victime, âgée de 40 ans, décédée, elle a été transférée à la morgue du même établissement hospitalier. La réussite de cette opération a mobilisé une équipe de 25 agents d'intervention, deux bateaux pneumatiques, et trois véhicules de la Protection civile.

PARA-ATHLÉTISME-MONDIAUX-2019 (3^E JOURNÉE)

Bahlaz offre à l'Algérie la première médaille d'Or

Le Para-athlète algérien Lahouari Bahlaz (Club F32), a offert à l'Algérie sa première médaille d'or, à l'occasion de la troisième journée des Championnats du Monde 2019 IPC, qui se déroulent au stade d'athlétisme de Dubaï, aux Emirats arabes Unis. Bahlaz, avec un jet de 33.89 a devancé son coéquipier Walid Ferhah (33.54). Ce dernier prend la médaille d'argent et améliore par la même occasion, son record personnel, alors que la médaille de bronze est revenue au Polonais, Maciej Sochal (31.90). Avec ces deux nouvelles médailles, la récolte algérienne s'élève à quatre médailles (1 en or, 2 en argent et 1 en bronze). Vendredi, la seule consécration algérienne en argent était l'oeuvre de Sid Ali Bouzourine en finale du 800m (T36), parcourue en 2:15.85, derrière le Britannique Paul Blake (2:07.44) et devant l'Espagnol Jose Pampano (2:27.70). (3:47.78) et le Russe Anton Kuliatin (3:47.91).

MÉDÉA

Une tentative de vol d'un bureau de Poste déjouée

Une tentative de vol au bureau de Poste d'"Ouled-Imam", dans le centre-ville de Médéa, a été déjouée dans la nuit de jeudi à vendredi, et la "totalité" de la somme dérobée à l'intérieur de cette agence, a été récupérée "quelques heures" après ce forfait, a-t-on appris de source sécuritaire. Alertés par les agents de sécurité de permanence en service au moment des faits, les éléments de la Police judiciaire (PJ) de la Sûreté de la wilaya de Médéa ont, aussitôt, déclenché une enquête qui a permis, "quelque heures plus tard, de récupérer, aux alentours immédiats du bureau de Poste, une importante somme d'argent dissimulée dans un sac, volée la veille dans l'un des coffres du bureau de Poste", a indiqué à l'APS le commissaire Nabil Toualbia, qui n'a pas révélé le montant exact récupéré par ses services. L'enquête en cours devrait déterminer, selon l'officier, les circonstances exactes de cette tentative de vol et les personnes impliquées dans cette affaire.

CRIMINALITÉ

8 personnes arrêtées à Bordj Badji Mokhtar et Tamanrasset

Huit (8) personnes ont été arrêtées, avant-hier, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Bordj Badji Mokhtar et Tamanrasset, et ce dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, a indiqué hier samedi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). *"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, le 08 novembre 2019, lors d'opérations distinctes menées à Bordj Badji Mokhtar et Tamanrasset (6e Région militaire), huit (08) individus et saisi 1 véhicule et 3 camions chargés de sacs de mélange de pierres et d'or brut, ainsi que 7 sacs de cuivre et 4 téléphones portables, tandis que 7.000 boîtes de tabac ont été saisies à bord d'un véhicule tout-terrain à El Oued (4e RM)",* précise-t-on de même source. Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale *"ont arrêté, à Sétif (5e RM), deux (02) narcotrafiquants à bord d'un véhicule touristique chargé de 3.008 comprimés psychotropes, alors que 73.944 unités de feux d'artifice ont été interceptées à Batna et Sétif (5e RM)".* Par ailleurs, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale *"ont arrêté six (06) immigrants clandestins, de différentes nationalités, à In Guezzam (4e RM), Tiaret (2e RM) et Khenchela (5e RM)",* ajoute le communiqué.